

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 138. — 2 MARS 1963

SALARIÉS DE LA MER : De Boulogne à Bordeaux les marins pêcheurs veulent de meilleures conditions de travail (p. 7-8)

VIANDE : Le franc-tireur Leclerc s'en mêle (^{PAGE} 6)

Le régime se montre incapable d'endiguer les hausses de prix

Le gouvernement et l'U.N.R. abandonnent leur ambition de faire une "politique sociale". (P. 3)

Le patronat demande au Premier ministre de s'opposer aux revendications du secteur public pour éviter la contagion dans le secteur privé. (Page 5)

LES FRANÇAIS doivent eux aussi lutter contre le développement des armes atomiques. (Page 4)

AMÉNAGEMENT DES HORAIRES :
La propagande actuelle cache un calcul patronal dont peut pâtir le salarié

— PAGE 5 —



A l'appel des trois organisations syndicales, C.G.T., C.F.T.C., F.O., les mineurs feront grève le 2 mars, cependant que cheminots, gaziers et électriciens envisagent aussi une action pour appuyer leurs revendications.

Les gros et l'U.N.R.

Pourquoi donc avions-nous prêté au colonel Battesti des intentions souterraines, dans notre T.S. 137 ?

Nous avions décompté 275 tendances parmi les méthodes proposées pour la défense des intérêts des rapatriés.

Nous avions dit qu'elles étaient incapables de se confondre les unes et les autres.

Nous apprenons que ces tendances se réunissent en une seule.

Tous les groupements de rapatriés qui s'étaient fondés sur place, en France, par nécessité, dans le feu de la transplantation, abandonnent, leurs sigles temporaires. Ils reconnaissent qu'il est plus efficace de confier la poursuite de leur objectif commun à un seul qui, parlant au nom de tous, paraîtra gros.

En effet, devant l'U.N.R., ce qui compte, ce n'est pas d'être grand, encore moins d'être fort. Ce qui compte, c'est l'importance. Peu importe ce qui est important. Ce qu'il faut, c'est être gros.

La fatigue du M.R.P.

Au congrès départemental du M.R.P. de la Mayenne, M. Buron a déclaré que « la personnalisation du pouvoir » était admise partout.

Et en particulier dans la Mayenne.

Et plus particulièrement au Conseil général, où M. Buron voit se retrécir sa majorité à une voix. Toutes les voix de la « minorité » sont U.N.R.

Or, si la personnalisation du pouvoir est un argument commercial, M. Buron n'a trouvé à lui opposer aucun argument sérieux. Sinon la nécessité de contrôler l'action du général de Gaulle.

Et M. Buron n'a pas encore indiqué comment il entendait s'y prendre.

Pauvre petit M.R.P., tu ne t'en sortiras qu'en avouant bien clairement que, toi non plus, tu ne crois pas à « la personnalisation » du pouvoir, mais tu as peur d'être toi-même !

Sens et Laval sans S.F.I.O.

Les syndicats de la C.G.T., C.F.T.C., F.O. et F.E.N. ont appelé, avec les partis communiste, radical et socialiste unifié, la population de Sens à méditer sur la journée du 13 février 1962.

Le monument aux morts est choisi, malgré le caractère militaire des souvenirs qu'un tel monument évoque inconsciemment dans l'esprit d'un homme ou d'une femme qui demeurent étrangers à la chose publique.

Cent militants des syndicats et des partis se retrouvèrent à 18 h. 30. Beaucoup portaient des gerbes. Un même coussin réunissait la F.E.N., la C.G.T. et la C.F.T.C. dont les représentants, serrés au coude-à-coude, empêchaient le coussin de tomber. Puis le P.C., uni au P.S.U., fit le dépôt conjoint, mais non commun, d'un coussin-souvenir.

Pourquoi la S.F.I.O. avait-elle refusé de retrouver nos camarades, à 18 h. 30, devant le monument aux morts, à Sens ? La S.F.I.O., à Sens, existe-t-elle encore ? Elle se condamne en craignant d'apparaître. Et elle sera oubliée dans le grand mouvement que les travailleurs appellent avec leur cœur.

A Laval, les partis communiste et socialiste unifié,

les syndicats de la C.G.T., de la C.F.T.C., l'Union des syndicats de la C.F.T.C. et de F.O., le syndicat de la F.E.N., la Fédération générale des retraités, les sections de la F.N.D.I.R.P., de la Libre Pensée, du Mouvement de la Paix ont adressé un hommage solennel à ceux qui sont morts le 8 février 1962, à Charonne, pour la défense de nos libertés.

Pourquoi la S.F.I.O. n'a-t-elle pas répondu à l'appel de tous nos camarades ? Elle était absente.

La T.V. est-elle laïque ?

Le jeudi 21 février 1963, à l'émission « Monsieur Tout-le-Monde », de Guy Lux, il fallait demander, à propos d'une question d'éducation (« le programme de la T.V. est-il bon pour l'intelligence des enfants ? »), l'opinion des parents d'élèves. Cette opinion n'a été présentée que par M. Léotard — président d'une Association nommée « Léotard » — et par un autre membre de la même association.

La Fédération nationale des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public — au moins aussi représentative que l'association Léotard — n'a pas eu à donner son avis. Il est vrai qu'elle est, elle, laïque.

La force de frappe

Le gouvernement d'un pays étranger a délégué auprès de la République française un diplomate choisi pour ses qualités de finesse.

En effet, le gouvernement de ce pays avait eu quelques difficultés avec le gouvernement français.

Une grande attente régnait dans le pays étranger.

Le célèbre diplomate fut reçu par le Président de la République.

Après s'être jugés d'un regard réciproque, ces deux

hommes, dont les qualités physiques, intellectuelles et morales étaient différentes, commencèrent de se parler :

— Comment allez-vous ? demanda le diplomate au Président de la République.

— Et vous-même ? répondit le Président.

— Si je suis devant vous, Monsieur le Président, c'est que cela ne va pas. Vous seul pouvez trouver le remède !...

— Je voudrais connaître votre mal, demanda le Président.

— Vous le connaissez mieux que moi, se lamenta le diplomate.

— C'est vrai !

— C'est triste, d'ailleurs !

— Pourquoi pas ?

— Mettez-vous à notre place ! reprit le diplomate.

— Je ne peux pas, vous savez, je suis très pris.

— Libérez-vous un peu, supplia le diplomate.

— Alors, vous aussi, vous voulez que je m'en aille ? s'alarma le Président.

— Je n'ai jamais dit cela, s'écria le diplomate.

— Alors, taisez-vous ! fit de Gaulle.

Le diplomate reprit l'avion le soir même, dans une civière.

La guerre de Guinée

La radio portugaise reconnaît, pour la première fois devant l'opinion mondiale, l'existence d'une guerre coloniale en Guinée.

« Il se passe la même chose en Guinée qu'en Angola », a-t-elle annoncé le 26 janvier.

Le secrétariat du P.A.I.G.C. (ou Parti africain de l'indépendance de la Guinée) communique :

« L'action directe s'intensifie chaque jour en Guinée portugaise. »

Le 23 janvier, dans la nuit, un commando P.A.I.G.C. a attaqué par surprise le camp militaire portugais de Fulacunda, dont les soldats menaient une violente répression contre des populations sans défense. Six soldats en-

nemis furent tués, plus d'une dizaine blessés. Les nationalistes se sont emparés de leurs armes.

Le 24 janvier, un groupe de combattants a attaqué par surprise les soldats ennemis qui se trouvaient dans le village du chef coutumier traître, Mala Djassi.

Le 25 janvier, un autre groupe de combattants a attaqué par surprise la caserne portugaise de Brandan. A l'aide de grenades et d'armes automatiques, les nationalistes se sont emparés de la caserne.

En raison de ces opérations, les autorités coloniales ont évacué, par mer, tous les civils européens.

Plusieurs militants fonctionnaires de l'administration portugaise, et jusqu'à présent au service des autorités coloniales, ont rejoint le maquis.

Après le renvoi au Portugal de dix officiers accusés de sympathie envers notre lutte, dix-huit soldats portugais viennent, à leur tour, d'être rapatriés.

Devant protéger les populations contre les massacres perpétrés par les colonialistes portugais, notre parti développera la lutte jusqu'à la victoire.

Nous sommes prêts, cependant, à un dialogue loyal avec le gouvernement du Portugal pour liquider pacifiquement la guerre de Guinée, dite portugaise. »

La grève des enfants

L'Association des parents d'élèves de l'annexe du lycée Marcellin - Berthelot, de Champigny, a organisé, le vendredi 22 février, une grève des enfants.

Ceux-ci ne sont pas allés à l'école pendant toute la journée parce que leurs parents les ont emmenés avec eux, à 14 h. 30, sur le terrain même où devrait s'élever depuis longtemps le lycée d'Etat de Champigny.

Ce que l'on appelle « annexe du lycée Marcellin-Berthelot » est, en effet, tout juste un rassemblement de baraques dont le visiteur étranger s'étonne qu'elles puissent être destinées à l'éducation des enfants.

Nous communiquerons à nos lecteurs les résultats de cette action.

La peur des autres

Le département de la Défense des Etats-Unis annonce que des migs cubains avaient attaqué, aux rockets, un langoustier américain.

Le président Kennedy transmet à La Havane une protestation. Il tint une conférence de presse : « Une action sera entreprise contre tout navire ou avion attaquant un navire ou avion américain », déclara-t-il.

Puis le ministère des Forces armées cubain démentait l'affirmation du Pentagone : « Ces « migs » cubains ont survolé à basse altitude le langoustier américain, mais ils n'ont pas ouvert le feu. Les avions étaient à la recherche de bateaux de pêche volés par des contre-révolutionnaires. La marine cubaine les a, depuis, récupérés. »

M. Mc Namara, secrétaire d'Etat américain à la Défense, précisa alors que le langoustier n'arborait pas le pavillon des Etats-Unis. Les « migs » cubains ignoraient donc qu'il s'agissait d'un bateau américain.

On se demande pourquoi M. Kennedy a tellement peur que ça ?

On les juge, en Espagne

Vingt-sept personnes de Valencia ont été jugées mercredi 20 février, à Madrid par un conseil de guerre désigné d'urgence. Vendredi 22 février, c'était le tour de onze catalans. Puis ce sera le tour d'originaires des Asturies et de Madrilènes.

Non, rassurez-vous, il n'y a pas eu d'attentat contre la gracieuse personne du général Franco. Non, non, ce ne sont pas quelques militants O.A.S. qui dans le cadre de quelque accord Frey-Franco auraient été arrêtés par la police espagnole et seraient passibles de jugements.

Ne rêvons pas.

Ceux qui sont ainsi accusés du délit de « rébellion militaire » sont, pour la plupart, membres du Front de Libération Populaire. Ils avaient distribué des tracts, au printemps dernier, incitant à se solidariser avec les mineurs asturiens en grève. Certains auraient, peut-être, également tenté de constituer un comité du Parti communiste à Valencia.

Jusqu'ici, deux acquittements, les autres ont de un à dix ans de prison. Qu'ils soient assurés de notre solidarité.

Etant données les similitudes certaines qui existent entre les régimes franquiste et gaulliste, nous hésitons presque — à cause du danger — à vous recommander de diffuser T.S. Vous voyez ce qu'il peut vous en coûter.

LE BILLET DE JEAN BINOT

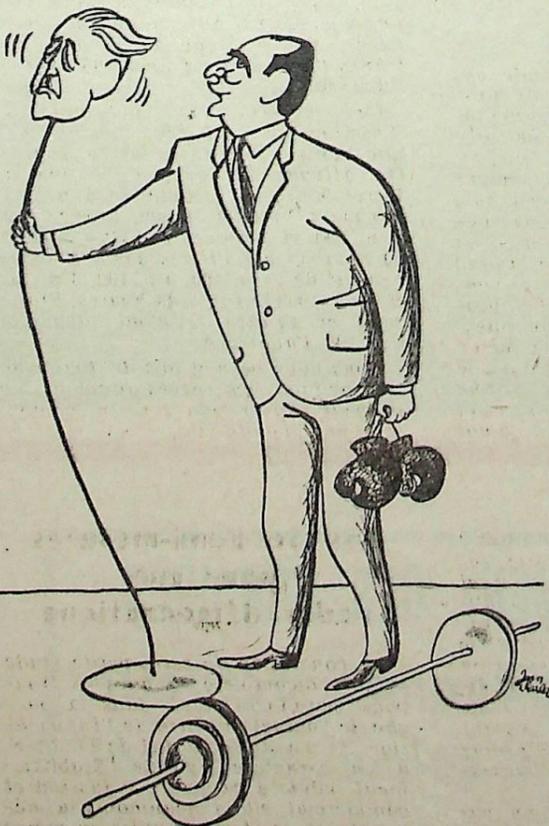
Histoire de pinces

On en est là, mais pas moins : la France ayant failli être offensée en la personne de ses langoustiers bretons partis chercher fortune au large du Brésil, le chef de l'Etat, à qui rien d'essentiel n'échappe, a estimé que ce conflit relevait de sa seule compétence et reçu, à cet effet, l'ambassadeur brésilien venu lui remettre un message du président Goulart.

Il est permis de croire, révérence parler, que le diplomate et le général se sont serrés... la pince à l'arrivée comme au départ et que l'illustre visiteur a poussé la bonne volonté de son gouvernement jusqu'à faire déposer à l'office quelques beaux spécimens de crustacés litigieux à titre d'offrande expiatoire ?

Méthode excellente dont il faut espérer l'extension. Que tous les Etats de la planète susceptibles de négligence, d'insolence, de malveillance réelle ou soupçonnée à l'endroit du Monarque imitent le Brésil et pourvoient l'Elysée qui de cardiff extra, qui de hollandaise bon teint, qui de dentelle de Malines — ce qui diminuerait d'autant les frais généraux et permettrait accessoirement à notre Guide éclairé de se pencher sur des affaires de moindre importance.

LE DESSIN DE JEAN CHARLET



« Celui-ci commence à le fatiguer : il va falloir lui trouver un autre punching-ball... »

LES SURPRISES "SOCIALES" DU REGIME

LE ton a beaucoup changé et fort brusquement. Il est manifeste que le gouvernement a été pris de court.

Jusqu'à une date toute récente, les voix officielles nous répétaient volontiers que la plus éclatante manifestation de la supériorité du régime, c'était sa réussite économique et sociale : redressement du commerce extérieur, reconstitution du stock de devises et d'or, progression satisfaisante de la production, perspectives du Quatrième Plan...

Bref, les conditions étaient réunies pour que la majorité U.N.R. et le régime puissent administrer la preuve de leur capacité à surmonter les crises sociales avec autant d'aisance qu'ils avaient mis fin à l'instabilité politique et aux crises ministérielles.

La législature, d'ailleurs, commençait bien : n'était-ce pas une entreprise nationalisée, donc étroitement contrôlée par le gouvernement, qui déclenchait par son exemple le mouvement pour la quatrième semaine de congés payés ?

Et voici que, tout à coup, on multiplie les avertissements et les alarmes : les prix montent et il faut bien convenir que leur ascension a commencé bien avant les rigueurs exceptionnelles de l'hiver ; les exportations baissent, les investissements diminuent, ce qui compromet l'exécution du Quatrième Plan ; l'inflation menace.

Alors, le Premier ministre, après un entretien avec M. Villiers, président du Comité national du Patronat français, arrache le masque « social » de l'U.N.R. et du régime : il tient le langage très classique de tous les gouvernements de droite sous tous les régimes politiques et, incapable d'arrêter les

hausse de prix, il donne l'ordre de résister aux demandes d'augmentation de salaires.

Tout s'est passé comme si les hommes du gouvernement et de la majorité s'étaient « intoxiqués » eux-mêmes. Du moment que le chef de l'Etat en personne proclamait, pendant la période préréférendaire et électorale, que les prix étaient stables, il fallait le croire.

D'où la surprise. On n'a pas très bien vu dans quelles conditions la direction des usines Renault avait été autorisée à accorder la quatrième semaine. Toujours est-il qu'il y a eu flottement dans les milieux gouvernementaux. Fallait-il se réjouir de s'être donné un visage si agréable et de faciliter la propagande de l'U.N.R. ? Ou fallait-il s'alarmer que l'exemple fût si contagieux ?

Les mêmes hésitations se sont manifestées à l'égard des revendications de salaires dans les grandes entreprises nationalisées. On avait laissé s'engager des discussions. Les directions paraissaient d'abord assez bien disposées aux représentants des organisations syndicales.

Puis, il y eut un temps d'arrêt : les choses traînaient en longueur, car les représentants des Pouvoirs publics n'avaient pas d'instructions précises. Enfin, tout à coup, dans les conditions que nous avons indiquées, comme si la vigilance du gouvernement avait été réveillée par le patronat, la discussion engagée a été bloquée par le raidissement gouvernemental.

Il reste que les augmentations de prix, depuis un an, donc la détérioration du pouvoir d'achat des salariés, sont difficilement contestables. D'où la vague de mécontente-

ment et les menaces de grèves, en premier lieu dans le secteur nationalisé.

Le gouvernement est acculé et ne peut plus nier ou ignorer ces réalités. Il n'esquivera pas facilement ces difficultés.

Que peut-il faire ?

D'abord céder à la tentation du recours à l'autorité, décider la réquisition. C'est jouer gros jeu, car, de toute façon, même s'il gagnait cette épreuve de force dans un premier temps, il se trouverait désormais en face d'un mécontentement accru et d'une opposition autrement redoutable pour lui que celle qu'il a rencontrée jusqu'ici, sur le terrain de la politique pure.

D'autre part, très certainement, il parlera d'une action sur les prix. Mais avec quels moyens ? Les dégrèvements de taxes pour certains produits, les importations dites « de choc » pèseront sur l'équilibre de son budget, d'autant qu'on ne voudra pas compenser les dépenses nouvelles par des économies sur le budget militaire.

De toute manière, il sera mis à rude épreuve. Le bluff de sa politique sociale va se trouver « dégonflé ». Il apparaîtra que, s'il a usé de son autorité et de sa stabilité pour détruire un grand nombre de mécanismes démocratiques, il ne s'en est nullement servi pour procéder aux réformes, notamment dans le système de distribution des denrées alimentaires, qui pouvaient seules éviter une nouvelle course prix-salaires. En ce domaine, il a fait preuve d'immobilisme. Il ne pouvait en être autrement : on ne devait pas attendre que le régime s'attaque aux intérêts de ceux qui sont ses plus fermes soutiens.

Robert Verdier.

LORSQUE L'U.N.R. DÉNONCE la gestion gaullienne de la R.T.F.

LORSQUE M. Jacques Baumel ne siège pas dans les conseils qu'il prétend administrer, il devient le secrétaire général du parti le plus puissant de ce pays — le parti du gouvernement, le vainqueur des élections. Lorsque le même a quelques heures de libre, il est aussi sénateur de la Seine et, au Palais du Luxembourg, il devient — pour un temps (nous ne plaisantons nullement, malgré les apparences) — rapporteur pour avis de la commission des Affaires culturelles.

Mais, pour l'éminent et spirituel parlementaire, le gilet est toujours le même.

Nous citons textuellement les paroles de Jacques Baumel : « Tout en rendant hommage au travail des techniciens, des dirigeants et des fonctionnaires de la R.T.F. (la commission) souhaite un effort toujours plus grand en faveur de l'objectivité et de l'information réelle. A ce propos, (la commission) souhaite qu'en ce qui concerne les informations, une place naturelle et normale soit accordée à toutes les familles spirituelles et politiques françaises et, en particulier, à l'opposition qui a droit à la télévision au même titre que le gouvernement français. (Applaudissements sur tous les bancs.) »

De qui se moque le sénateur ? Peut-il ignorer que son propre parti, après avoir constitué un comité de salut public à la R.T.F., en 1958, a systématiquement placé à tous les postes de responsabilité des personnages soit issus du putsch qui donna naissance à la V^e République, soit suffisamment souples pour accepter et exécuter toutes les consignes émanant du pouvoir.

Alors, si une véritable opposition ne peut se faire entendre sur les ondes françaises, si la R.T.F. est parfois la risée du monde par ses maladresses (émission Crenesse, émission Rossif, émission Etienne Lalou, émission Marcel Haedrich, etc.), si l'ineffable Baumel réclame, à la tribune du Sénat, plus d'objectivité pour les informations et le droit à l'opposition, que ne s'adresse-t-il directement au Pouvoir qui l'a fait ce qu'il

est, et sans lequel il ne serait rien d'autre qu'un étudiant en médecine.

La vérité se cache peut-être derrière les déclarations démagogiques de leur auteur, et cette vérité est moins belle. En fait, la R.T.F. est déjà presque entièrement investie par des puissants groupes privés qui régissent la presse écrite et la publicité.

Mais s'il est bon de gagner la R.T.F. il ne faut pas négliger les autres supports de publicité : postes périphériques, journaux.

Un sondage d'opinion opportun

D'où cette troublante attitude qui tend à dévaloriser la R.T.F. au profit de ses concurrents. M. Bonnefous nous met justement sur la voie lorsqu'il avertit le gouvernement que, en raison du prestigieux développement des techniques de transmissions, « le monopole dont dispose le gouvernement français ne va pas durer ». La possibilité de faire en France, ajoute le rapporteur, à partir de l'étranger, une publicité consacrée à des produits français, sans qu'aucun émetteur national ne dispose de la même faculté entre dès maintenant dans le domaine du prévisible. » De bonne foi, le rapporteur de la commission des finances vient de mettre le doigt sur le point sensible.

Car, il semble bien que tout soit concerté pour que l'établissement radio et télévision soit considéré comme quantité négligeable. Le but ? Maintenir au plus haut niveau les tarifs de publicité dans la presse et dans les postes périphériques. Soulignons que cette campagne de dénigrement systématique de la R.T.F. se développe précisément au moment où l'on renouvelle les contrats de publicité... et où l'on parle de la deuxième chaîne. On s'y emploie en laissant subsister une gestion qu'on peut qualifier, sans exagération, de désastreuse. Qu'on en juge :

Le budget de 1963 atteint un volume de dépenses de 869,2 millions de francs pour 749,3 millions de re-

celtes, soit un déficit de 119,9 millions. Or, aucun moyen de financement n'est prévu pour éponger ce déficit, la trésorerie de la R.T.F. ne dispose que de 25 millions de francs environ et le ministre des Finances s'oppose à un emprunt.

Cependant, la R.T.F. supporte 30 pour 100 pour les dépenses d'équipement (l'E.D.F. ne finance que 12 pour 100 de ses investissements). Pour ceux que cela intéresse, le prix de revient d'une émission dramatique comme « Candide » — qui durait une heure — se chiffre à 49.825 francs pour les frais artistiques avec, en plus, les frais techniques, soit trois fois plus. Quant aux émissions de variétés, elles coûtent de 20 à 40.000 francs l'heure. Des francs 1963 naturellement.

Ces chiffres sont indiscutables. Plus douteux sont ceux fournis par une enquête statistique sur l'audience. On affirme (!) que, à 13 heures, Luxembourg est écouté à 26 p. 100, Europe n° 1 à 11 p. 100, France I à 8 p. 100 et France II à 7 p. 100. A 20 heures, les chiffres sont respectivement de 24 p. 100, 9 p. 100, 3 p. 100 et 11 p. 100. Enfin, à 23 heures, France I et France II n'ont plus que 1 p. 100 d'audience.

Nous nous permettons de douter de ces sondages qui, nécessairement, ne peuvent porter que sur un nombre restreint d'auditeurs, mais qui, par contre, conditionnent admirablement le marché de la publicité.

Pas de demi-mesures pour une radio démocratique

La conclusion de cette petite étude — fort incomplète — nous la trouvons, paradoxalement, dans la bouche de l'actuel ministre de l'Information : « Le statut actuel de la R.T.F. a un caractère hybride. Etablissement public à caractère industriel et commercial, elle a néanmoins la même structure et est soumise au même contrôle financier qu'une administra-

tion traditionnelle. Aucun de ces deux systèmes contradictoires ne peut s'appliquer entièrement. D'une part, l'autorité du ministre de l'Information reste toute théorique, d'autre part, la R.T.F. ne dispose pas de l'autonomie de gestion qui lui permettrait de lutter à armes égales avec la grande presse écrite ou parlée ou avec le spectacle. »

Hélas ! M. Alain Peyrefitte, lui aussi, se met en contradiction avec lui-même ou avec le régime dont il est ministre. En matière de presse ou d'art, disait récemment M. Pellenc, il est impossible d'admettre que, dans un pays comme la France, tous les grands courants d'opinion ne puissent s'exprimer impartialement par la voix de la radio et de la télévision, qu'il s'agisse de questions politiques, sociales ou culturelles.

Outre le problème de la gestion de l'établissement, la vraie gestion est celle de son indépendance à l'égard du Pouvoir... et des intérêts privés. MM. Baumel et Peyrefitte n'ont pas osé, jusqu'à présent, reconnaître que le ministère de l'Information reste en France, un vestige des Etats totalitaires. Lorsque la rupture avec le système de la responsabilité gouvernementale sera réalisée, lorsque le monopole radio-télévision sera enfin confié à un établissement public national authentiquement autonome, géré par un conseil d'administration où les représentants de l'Etat ne seront pas majoritaires, lorsque l'établissement sera dirigé par un « directeur » nanti de toutes les responsabilités d'un directeur général désigné pour plusieurs années, lorsqu'un contrôle efficace de l'objectivité sera assuré par un haut comité composé de personnalités indépendantes, enfin, lorsque le gouvernement utilisera les antennes en s'annonçant ouvertement...

Alors on pourra espérer avoir, en France, une radio digne d'un pays démocratique. Qu'attendent le ministre de l'Information du gouvernement gaulliste et le secrétaire général de l'U.N.R. ? La voix de leur maître !

Bertrand Renaudot.

Contre la force de frappe française

...et toutes les autres

par Claude Bourdet

EN janvier, s'est tenue, à Oxford, une conférence rassemblant toutes les organisations « non alignées » qui luttent, dans le monde entier, pour le désarmement et spécialement contre les armes atomiques.

Ce mot de « non aligné » ne doit blesser personne. Il y a deux grands blocs militaires dans le monde. Il n'existe pas de mouvement pour la paix « aligné » avec le bloc occidental. Ce n'est pas sans signification.

Le Conseil mondial de la Paix et les mouvements qui le composent sont à peu près complètement alignés avec le bloc oriental, dont ils défendent les thèses. Mais, inversement, les liens de ce bloc avec le Conseil mondial et avec l'opinion qu'il influence sont un élément assez positif dans les périodes de crise.

Toutefois, il y a dans le monde des millions de démocrates pour lesquels la politique d'un groupe d'Etats est une chose, la lutte pour la paix, une autre; ils ont le sentiment que cette lutte ne peut être convaincante et efficace si elle est liée à la politique de l'un quelconque des blocs militaires. De plus, en pratique, la domination du Mouvement de la Paix par les partis communistes dans la plupart des pays lui a enlevé la spontanéité et la fécondité d'initiatives qui auraient pu être les siennes. En France, il a perdu la plus grande partie de son influence. Dans d'autres pays, il ne survit que nominale-

Des organisations combattives

Ces raisons militent depuis longtemps pour le développement d'organisations luttant avec la même vigueur contre toutes les initiatives dangereuses, qu'elles se produisent à l'Ouest ou à l'Est. La première et la plus célèbre de ces organisations a été, en Grande-Bretagne, la « Campaigne pour le désarmement nucléaire » (C.N.D.), qui a rapidement supplanté le Mouvement de la Paix comme principale organisation britannique; puis, aux Etats-Unis, le Comité « For a Sane Nuclear Policy » « en abrégé, « Sane », soutenu par de nombreux savants et intellectuels, et d'autres organisations encore plus combattives: « Turn Towards Peace », « Student Peace Union », « Women Strike for Peace », etc.

En Europe continentale, Allemagne, Belgique, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, de fortes organisations se sont développées dans la même orientation. En Suisse, le « Mouvement contre l'armement atomique », fondé par un ancien dirigeant du parti socialiste, Henri Buchbinder, a provoqué un référendum contre le principe de l'armement atomique, a obtenu 35 p. 100 de voix sur le plan confédéral et la majorité dans certains cantons, obligeant la social-démocratie suisse à lancer une initiative transactionnelle et diversionniste, qui empêchera, tout de même, l'armement atomique de la Suisse sans nouvelle consultation populaire. En Italie, les mouvements « non alignés » se sont confédérés avec le Mouvement de la Paix, avec l'accord du parti communiste, au sein de la « Consultata della Pace », qui était représenté à Oxford. Etait également présente la Ligue yougoslave « Pour la Paix, l'Indépendance et l'Amitié des Peuples », dont les bases idéologiques sont très proches.

Le « no man's land français »

Dans cet ensemble, le cas de la France est particulier. Il n'existe que deux petites organisations de ce type, la « Fédération contre l'armement atomique », du professeur Kastler, et l'Association « pour la Paix, le Désarmement et le Progrès social », de Guy Desson et Charles Lussy.

Cette faiblesse a plusieurs causes. Il y a là certainement une séquelle du monopole exercé par le Mouvement de la Paix à l'époque de l'appel de Stockholm; le rétrécissement ultérieur de ce Mouvement n'a pas suscité de nouvelle initiative, mais a mis « sur la touche » des milliers de Français. Ensuite, la gauche a concentré son action sur les guerres coloniales, Indochine et Algérie; la lutte antiatomique est apparue quel-

que chose de lointain. Enfin, le militarisme français est un des plus pernicieux du monde, et nous ne semblons pas avoir appris la leçon qu'au moins une partie des Allemands ont cruellement apprise.

Il n'y a pas de pays où le « pacifisme » soit plus volontiers tourne en ridicule, où l'objection de conscience soit moins populaire, où on se glorifie plus sottement d'avoir « fait son service ». La gauche, ici, est elle-même infectée par cette mentalité à cause des séquelles d'un jacobinisme mal compris.

C'est pourquoi, devant le plus grand danger qui ait jamais menacé la planète, on trouve encore des hommes qui se veulent de gauche, et pourtant défendent ou tolèrent l'armement nucléaire, et trouvent le mot « paix » maladroit.

Invasion du budget militaire

Aujourd'hui, pourtant, tout cela peut changer. L'armement nucléaire n'est plus théorique et lointain. La « force de frappe » est à la fois le point d'application des rêves grandiloquents du gaullisme, et la seule base du compromis possible entre de Gaulle et le fascisme militaire aigri par l'échec algérien. La politique étrangère et nucléaire du gaullisme a déjà affaibli plusieurs fois des espoirs d'accord américano-russe.

Le coût de la force de frappe sera inouï; un général d'aviation, ardent défenseur de ce projet, a pourtant révélé qu'elle coûterait cinq fois plus cher qu'on avait osé le dire à de Gaulle.

De nouvelles charges fiscales devraient intervenir cette année déjà; l'inflation porte déjà la marque de ces dépenses.

Un autre aspect fondamental de la force de frappe, c'est qu'elle ne développera sa logique et n'atteindra sa (dangereuse) réalité, que dans un contexte franco-allemand. Tel est le sens des accords militaires, en partie secrets, qui viennent d'être passés. La collaboration de l'état-major de la guerre d'Algérie et de celui qu'Ade-

nauer a hérité de l'OKW d'Hitler, se développe déjà dans tous les domaines, y compris les armes nucléaires et balistiques.

Comme aux Etats-Unis, et sans le contrepoids d'une véritable vie démocratique qui existe encore outre-Atlantique, nous assisterons, en France et en Allemagne, à l'intrusion du budget militaire dans la vie économique, et à celle de de l'état-major et des services de sécurité dans la vie politique et administrative.

Remobiliser la gauche

Ainsi la « force de frappe » remplacera, « avantageusement », hélas! la guerre d'Algérie.

Mais, justement, notre combat contre cette guerre est terminé. Partout, et spécialement dans la jeunesse, des militants sont disponibles, prêts, les uns, aux actions les plus osées, les autres à consacrer leur temps à l'organisation d'un mouvement de masse.

C'est pourquoi, à la quasi-unanimité, le congrès du P.S.U. a décidé d'aider à la mise sur pied d'un tel mouvement. Il ne fera double emploi ni avec l'action propre du parti ni avec les grandes initiatives en forme de « cartel », là où elles peuvent être mises sur pied. Il regroupera, par contre, des milliers d'inorganisés actuels. Il ne sera la succursale d'aucun parti, pas plus du P.S.U. que des autres, encore que beaucoup de militants politiques puissent y trouver un terrain d'activité. Il ne sera lié à aucun programme trop précis en politique intérieure, sinon le refus absolu du militarisme. Il acceptera dans ses rangs tous ceux qui se refusent de servir la politique d'un des blocs contre l'autre, qui veulent, au contraire, « désengager » notre pays de ces blocs, mais s'opposent tout aussi énergiquement à un bloc militaire franco-allemand encore plus dangereux. Il se dressera avec la même vigueur contre les erreurs de l'Ouest et celles de l'Est; il n'y aura pas pour lui de « bonnes » et de « mauvaises » bombes.

IRAK :

ENTRE LE PÉTROLE ET L'ANALPHABÉTISME

« Le Proche-Orient arabe est en proie à deux fléaux : l'analphabétisme et la misère : c'est pourquoi les masses, lors du coup d'Etat d'Aref, sont restées si indifférentes. La politique se joue entre deux castes, celle des intellectuels démocrates et celle des militaires réactionnaires le plus souvent ! »

Cette opinion d'un des représentants kurdes à l'étranger, je l'ai retrouvée émise par de nombreux démocrates irakiens ou égyptiens.

C'est dans ce contexte que viennent se greffer les faits politiques.

Comment expliquer la situation explosive du Proche-Orient et le coup d'Etat irakien ? Par le pétrole et la volonté de domination des compagnies occidentales ?

Il est certain qu'elles ont leur mot à dire, d'autant plus qu'elles agissent souvent en liaison avec les services spéciaux de leurs puissances. Kassem, peu de temps avant sa mort, désignait une armoire en fer à des visiteurs syriens : « Il y a là-dedans les preuves de 32 complots contre moi », disait-il. Il en sortait alors des dossiers contenant notamment des liasses de billets égyptiens, anglais, américains.

Le point de rencontre du nassérisme

D'après certains informateurs, c'est le 3^e complot qui a réussi.

Notons encore qu'en décembre le gouvernement Kassem avait fait voter une loi sur le pétrole, réduisant de 99 % les concessions de l'Iraq Petroleum Company.

Ajoutons à cela la revendication

constante, depuis 1961, sur la principauté de Koweït, dont les pétroles là aussi appartiennent à l'Angleterre...

Enfin il est bon de rappeler les assurances prodiguées par le gouvernement Aref dès sa prise de pouvoir.

Seulement, le pétrole, s'il est le nerf de la guerre, ne suffit pas à expliquer un coup d'Etat.

Alors, est-ce le nassérisme qui est à la base de tous ces bouleversements ?

Certes, le nassérisme, considéré dans ses aspects nationalistes et révolutionnaires, ne peut qu'encourager des mouvements favorables à une politique identique.

C'est ce qui s'est passé au Yémen avec, en plus, une révolution à défendre, et c'est aussi ce qui s'est passé en Irak, avec cette différence que le nassérisme a joué le rôle de point de rencontre entre les différentes oppositions.

Mais s'il y a des pro-nassériens dans le gouvernement Aref, ils n'en représentent pas la majorité.

En fait Aref, lorsqu'il était adjoint de Kassem, se situait dans la tendance égyptienne et, actuellement, il semble beaucoup plus le jouet entre les deux tendances les plus fortes, les baassistes (socialistes nationalistes arabes) et les Kurdes.

Les baassistes sont favorables à un Proche-Orient de forme fédérale et les Kurdes réclament la reconnaissance de leur existence propre. Ils devraient donc arriver assez rapidement à un accord.

En effet, Kassem avait trahi, pour beaucoup, l'idéal de la révolution du 14 juillet 1958, mais ce ne sont pas les intellectuels déçus qui ont fait le coup d'Etat.

La petite mais courageuse minorité des « non-violents » y trouvera sa place, mais il comprendra surtout, forcément, la grande majorité de ceux qui veulent un désarmement rapide et réel, sans pourtant refuser de se battre pour les causes auxquelles ils croient. Il rassemblera aussi bien les partisans du désarmement unilatéral de tous les Etats, que ceux qui préfèrent maintenir l'équilibre américano-russe, au cours d'un désarmement par paliers.

La seule condition qu'il doit poser à ses membres, dans cet ordre d'idées, c'est de s'engager à lutter de toutes leurs forces, au minimum, pour un accord général sur l'arrêt des armements atomiques, et pour leur abandon unilatéral et immédiat dans les pays comme la France et l'Angleterre où leur possession ne fait que rendre tout accord plus difficile, et accroître la menace de dispersion générale de ces engins et de gestes irresponsables, sans rien ajouter à l'équilibre Est-Ouest.

Les tâches à entreprendre

Un tel mouvement, intellectuellement homogène et pourtant très large, collaborera avec le Mouvement de la Paix, comme la Confédération mondiale, dont il fera partie, collaborera avec le Conseil mondial de la Paix. Il se regroupera avec l'association de Guy Desson, et adhèrera à la Fédération du professeur Kastler, qui rassemble les organisations et non des personnes.

Mais il est clair que rien de nouveau et d'important ne pourra être fait sans la participation d'un grand nombre de bonnes volontés militantes.

J'imagine que beaucoup de lecteurs seront sensibles à cet appel. Je leur suggère d'écrire à Tribune Socialiste afin que, pour les habitants de la région parisienne, nous puissions discuter rapidement des tâches à entreprendre, et que, simultanément, les amis de province puissent être mis en relation les uns avec les autres.

Ceux qui ont fusillé, après un jugement sommaire, le Zaïm étaient des militaires.

L'influence des Kurdes

Des militaires aigris par les revers que leur avaient infligés les Kurdes. Ces mêmes Kurdes avec lesquels ils traitent actuellement.

Il est probable qu'ils accepteront de reconnaître leur autonomie. Il est même possible qu'ils acceptent de retirer l'armée de leur territoire, et on peut même envisager qu'ils consentent à un partage équitable des richesses pétrolières.

Mais alors, que deviendra le gouvernement Aref ?

— Soutenu par une partie de l'armée seulement, puisqu'il avait empêché d'agir une fraction qu'il savait ne pas lui être favorable.

— Obligé de livrer un combat sans merci aux communistes et aux démocrates dont il s'est délibérément coupé, et partant en butte aux attaques des pays socialistes.

— Détesté par le peuple sur lequel il a fait tirer et dont il a permis les excès.

— Et surtout ne disposant plus d'un accord tacite des Kurdes, démocrates qui ne l'acceptent actuellement que par alliance tactique.

Le gouvernement, imposé par un coup de force sanglant, sera probablement très vite balayé, ou ne se maintiendra que par la dictature.

En aucun cas, il ne pourra répondre aux deux impératifs du Proche-Orient arabe : instruire et remonter le niveau de vie.

F. Desnaut.

UNE ENQUETE
DE "TRIBUNE"

L'ECONOMIE DU PATRON

ET LE REPAS (bâclé) DU TRAVAILLEUR

« **N**OUS déjeunons en moins d'une heure, nous sortons plus tôt, nous circulons mieux. »

De petites affiches dans le métro, sur les autobus, dans les postes, les administrations, des articles dans les journaux gouvernementaux. Est-ce que l'appareil de l'Etat bourgeois s'intéresserait aux conclusions de son C.N.A.T. ?

Un patron soucieux

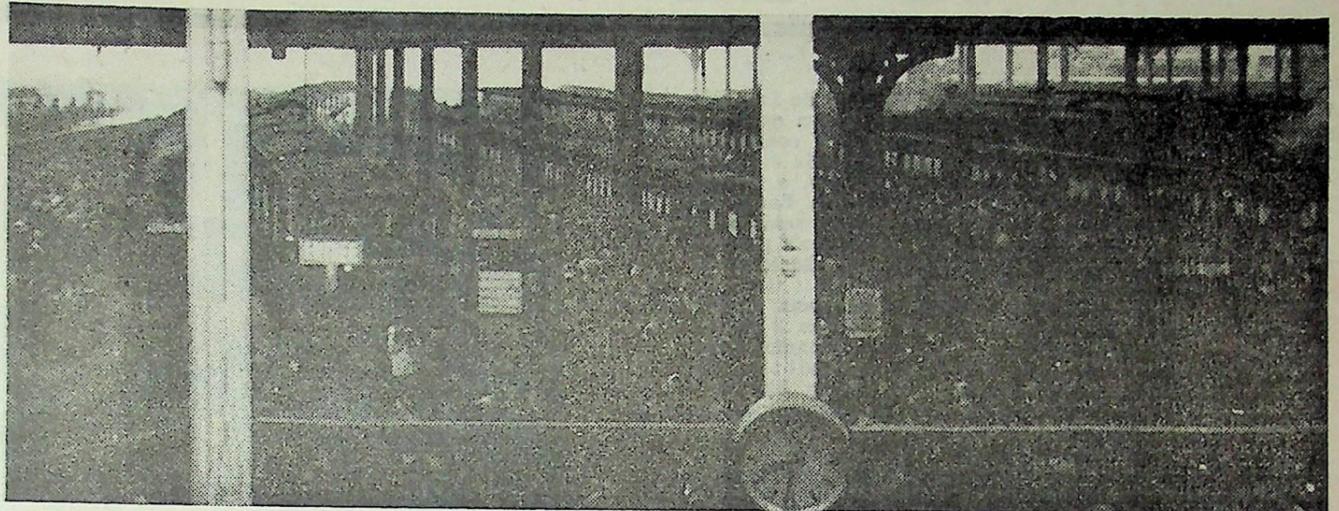
Oui, l'Etat s'intéresse au problème. D'abord en tant que patron d'industrie, le plus grand patron de France, maître de ces grands services à réseau national qui permettent la marche d'une économie avancée (S.N.C.F., E.D.F., G.D.F., Charbonnages, etc.). Ces services dont l'équipement est si coûteux que seul le bon peuple pouvait en payer la dépense, et les tarifs si dégressifs que seules les grandes industries privées grosses consommatrices d'énergie et de transports pouvaient en recueillir les fruits, il ne serait pas inutile d'apporter le soulagement de quelques économies aux difficultés de leur budget à l'équilibre délicat.

Un sou c'est un sou : et 20 p. 100 d'économies c'est ce qu'on obtient sur le trafic banlieue de Metz en faisant sortir une partie des travailleurs un quart d'heure plus tôt seulement. A Paris, si 300 travailleurs sortaient une demi-heure plus tôt, la R.A.T.P. économiserait 20 p. 100 sur le métro et 10 p. 100 sur les bus, la S.N.C.F. 13 p. 100, il y aurait moins de voitures embouteillées, moins de tunnels à creuser et moins de carrefours à équiper (un feu de croisement coûte 10 000 F.).

De même pour avoir une rame toutes les deux minutes ou un train tous les quarts d'heure, il faut beaucoup de rames et de trains qui dorment le reste du temps, inutiles. De même aux pointes de Noël ou de juillet.

Prenons nos vacances en avril, mais ne nous découvrons pas d'un fil.

Pour l'E.D.F., même chose. M. Villadier, directeur des services financiers de l'E.D.F., a calculé que, sur la pointe de consommation électrique du soir (transports, éclairage, etc.,



La sortie des trains de banlieue, un matin de semaine, à la gare Saint-Lazare.

(ph. Pevsner)

s'ajoutant) on pouvait économiser de quoi installer 500.000 kWh.

Une deuxième raison qu'a l'Etat de s'intéresser au problème est qu'il n'a guère de choses à refuser au patronat privé (mêmes gens, mêmes intérêts), que la perspective de pouvoir comprimer ses prix de revient excite diablement.

L'argument patronal

Soit qu'il s'agisse d'industries où la concurrence tant nationale qu'internationale est très forte, soit que techniquement ce type de fabrication fonctionne mieux en « continu ».

Quoi qu'il en soit, la majeure partie de l'industrie lourde travaille déjà et depuis très longtemps, parfois depuis toujours, en continu (quatre équipes travaillant huit heures), et de toute façon la rentabilité des machines et des installations est partout un souci, à une époque où, à cause des nouveautés techniques et de la concurrence, les machines comme les types de produits ne font pas de vieux os.

Dans l'appareil commercial des villes, particulièrement les grands magasins, c'est également la concurrence, nous l'avons vu, qui pousse à l'ou-

verture tardive, donc au travail de deux équipes successives. Dans ce secteur, du moins, la journée continue est un fait acquis de longue date. Ailleurs ce serait une révolution.

Encore faut-il se demander ce qu'est la journée continue. Il y a la journée continue de l'entreprise (24 heures sur 24, ou 12 heures d'affilée par exemple). Il y a la journée continue du travailleur qui a pris son repas avant son travail et qui quitte son travail pour aller prendre après son repas ou son repos. Il y a aussi la journée continue vue par Charlie Chaplin et vécue par Charlot dans le film « Les Temps modernes » où l'ouvrier, sans quitter sa place, est « gavé » par une « machine à manger ». Après tout, déplacer le travailleur vers un repas est une perte de temps. Pourquoi ne pas déplacer le repas vers le travailleur ? C'est au fond ce qu'on a fait en installant des cantines dans l'entreprise, c'est ce qu'on fait en cantinant sur place avec sa gamelle. Ou son sandwich.

La chose, dans les grandes villes du moins, est absolument généralisée. La distance entre le domicile et le lieu de travail est énorme à Paris surtout. Sur 3.500.000 travailleurs de

l'agglomération parisienne, 2.300.000 ne rentrent pas chez eux à l'heure du déjeuner. Un salarié sur deux travaille à plus de 10 km de chez lui ; pour ceux-là, il y a une heure et demie en moyenne de trajet à l'aller comme au retour. Pour 800.000 il y a deux heures. Une femme sur quatre et deux hommes sur cinq sont absents plus de 12 heures par jour de chez eux. Distances longues, bien sûr. Mais aussi le peu de temps laissé pour le repas ; souvent une heure, qu'on parle encore de raccourcir.

La gamelle, le sandwich, le « crème » et les croissants, c'est avant tout un repas économique suppléant au repas trop cher du restaurant. Et il reste un long moment pour flâner, se détendre... ou s'ennuyer en attendant la reprise du travail.

Un déjeuner léger

Il s'agira maintenant de manger sur le pouce pour manger vite, afin que l'entreprise puisse soit rouvrir plus tôt, soit marcher en continu sur un roulement de travailleurs. L'objectif patronal : une demi-heure. En tout cas trois quarts d'heure. C'est déjà assez répandu après tout.

Mais les travailleurs, ceux qui ne déjeunent pas chez eux, ils vous diront : manger en trois quarts d'heure, mais où ? Beaucoup connaissent les queues interminables devant les libres-services, les restaurants des faubourgs où il faut tout de même le temps d'aller, d'être servi. La demi-heure, entend-on dire, c'est le sandwich pour la plupart des gens.

Bien sûr, il y a les cantines d'entreprises, mais pas partout ; et bien souvent c'est la course, comme aux Nouvelles Galeries, il y a deux ans encore, entre le siège rue Beaubourg et la rue des Archives où se trouvait la cantine ; ou la demi-heure de queue dans le couloir du 8^e étage de la R.T.F., rue Cognacq-Jay, qui fait qu'il n'y a pas besoin de salle de repos et de détente.

Imposer un choix

Parce qu'il ne s'agit pas que de combler le vide d'un estomac. Il faut aussi reposer des nerfs, délasser un esprit et la demi-heure de cantine n'est pas le repos idéal.

Aussi devant les risques d'usure nerveuse trop poussée a-t-on institué ici ou là — bien souvent concédé devant la pression syndicale — un quart d'heure de repos en milieu de matinée ou d'après-midi pour ceux des métiers, mécanographes, téléphonistes, etc.) qui nécessitent impérieusement cette détente.

Repas-repos ou repos-et-repas ? Au choix sans doute des travailleurs, car « l'arrêt-déjeuner » est un acquit ancien, et il est plus facile de se battre et de gagner pour conserver un avantage que pour en conquérir un autre. Le patronat devra en tenir compte.

Laurent Maillane.

La semaine prochaine :
« Le travailleur chez lui »

Maurice Combes.

Le Pouvoir face aux salariés

AU lendemain des élections, les gaullistes étaient en pleine euphorie. « Nous allons faire du social ! » clamaient-ils. Et ils ajoutaient : « Ce n'est plus à un domaine réservé à la gauche devenue impuissante. » Il y eut un début de réalisation avec l'accord Renault, mais très rapidement le Pouvoir fit marche arrière.

Au lendemain de l'accord, il s'opposait avec le patronat à la généralisation de la quatrième semaine de congés payés et on le voit maintenant, contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, montrer une intransigeance à peu près totale aux revendications des travailleurs du secteur nationalisé.

L'échec des négociations dans les Charbonnages ainsi qu'au Gaz et à l'Electricité de France est à cet égard significatif.

En fait, le gouvernement est inquiet. Il voit apparaître devant lui le spectre de l'inflation. Les prix n'ont cessé de monter ces derniers mois en France, comme d'ailleurs dans les pays voisins, et le phénomène a naturellement été accentué par les effets du gel.

Le gouvernement se demande comment il va pouvoir faire face à cette situation, comment il va pouvoir s'opposer à la montée des prix et endiguer les revendications salariales découlant de celle-ci. Pompidou consulte les organisations ouvrières et patronales, tandis que de Gaulle se préoccuperait lui-même de ces problèmes.

Action sur les prix ?

Jusqu'ici, les mesures de taxation des prix, qu'il s'agisse des légumes ou

de la viande, ont toujours fait l'effet d'un cautère sur une jambe de bois, parce qu'elles étaient prises essentiellement au niveau du commerce de détail. Et même si le gouvernement envisage de contrôler les marges bénéficiaires à tous les stades de la distribution, on peut douter de l'efficacité de son action en ce domaine.

C'est à une véritable réorganisation des circuits de distribution qu'il faudrait procéder. Notre Parti ne manque d'ailleurs pas d'idées en ce domaine à partir d'expériences concrètes (bataille de l'artichaut, étude du marché de la Villette, etc.).

Plus sérieusement, le gouvernement peut procéder à des importations massives de produits alimentaires pour faire baisser les prix, mais il ne tardera pas à se heurter dans ce cas aux réactions du monde paysan peu soucieux de voir remise en cause l'organisation des marchés actuellement esquissée.

Bataille

dans le secteur nationalisé ?

Sur le front des salaires, comme on dit, le gouvernement entend bien tenir dans le secteur nationalisé, mais son intransigeance l'expose à des réactions en chaîne.

On sait que les mineurs avaient renoncé, à la fin de janvier, à la grève au rendement qu'ils avaient entreprise pour discuter à partir du 15 février avec les représentants des Charbonnages. L'échec des pourparlers a été très rapide, la direction proposant 0,75 p. 100 d'augmentation par trimestre (comme à l'E.G.F.), plus une majoration de 2 p. 100 à répartir sur l'année charbonnière, alors que les organisations syndicales évaluent à 11 p. 100 le retard des salaires des

mineurs par rapport à ceux du secteur privé.

D'où la grève de quarante-huit heures lancée par la C.G.T. à partir du 1^{er} mars, position d'ailleurs prudente en regard de celle prise par F.O. et par la C.F.T.C. en faveur d'une grève illimitée. Il est vrai que le soutien des cheminots et des dockers réclamé par les mineurs C.G.T. risque de n'être guère effectif et de ne pouvoir entraver les importations de charbon. Cependant le mouvement des mineurs peut avoir une influence psychologique dans le reste du secteur nationalisé, notamment au Gaz et à l'Electricité de France.

Le conflit est donc ouvert à l'E.G.F. mais les fédérations C.G.T., C.F.T.C., F.O., C.G.C. ne se réuniront que le 1^{er} mars. Elles sont conscientes des répercussions importantes qu'auraient dans tout le pays une grève générale des gaziers et électriciens. Par ailleurs, en cas d'épreuve de force dans le secteur nationalisé, on ne peut exclure le risque de voir le gouvernement brandir l'arme de la réquisition (ce qu'il a finalement renoncé à faire pour les agents de l'Education nationale en grève le 25 février).

Soulignons enfin les progrès de l'unité d'action, tant dans le secteur nationalisé que dans le secteur privé (rencontres des fédérations C.G.T., C.F.T.C. et F.O. de la métallurgie et des industries chimiques). Dans cette conjoncture, le P.S.U. a déjà réuni des syndicalistes de différentes tendances appartenant au secteur nationalisé et il s'efforcera d'intervenir de façon concrète aux côtés des salariés dans la lutte pour leurs revendications qui les oppose au Pouvoir.

EDOUARD LECLERC SE

MAIS LE PRIX DU BEEFSTEAK

EDOUARD LECLERC, l'épicier de Landerneau qui a bouleversé, il y a quelques années, l'état d'esprit du commerce français en vendant à très bas prix des produits alimentaires et des textiles, a ouvert une boucherie rue Mouffetard, à Paris. La boutique fonctionne depuis deux semaines ; elle est approvisionnée directement par les producteurs de la région de Gacé, dans l'Orne.

Le beefsteak et autres morceaux nobles sont vendus moins cher (environ 2 francs par kilo) qu'ailleurs. Le jour de l'inauguration de la boucherie, M. Leclerc déclarait : « Pour la première fois depuis le Moyen Age, plus d'intermédiaires. La viande directement du producteur au consommateur. »

Que faut-il penser de cette expérience : a-t-elle des chances de réussir ? Apportera-t-elle un élément de solution au casse-tête chinois qu'est devenu le problème de la viande ?

On peut, *grosso modo*, répondre oui à la première question et non à la seconde.

RACCOURCIR LES CIRCUITS : UNE BONNE INTENTION...

L'une des principales (et des plus fréquentes) erreurs commises par les téméraires qui se sont attaqués au bastion du « beefsteak » est d'avoir pensé qu'il suffisait de vouloir raccourcir le circuit de distribution — c'est un peu ce que pense Leclerc présentement — pour réussir. Le raisonnement simple étant le suivant : la viande coûte cher parce que les circuits de distribution sont longs, les intermédiaires trop nombreux ; en supprimant certains stades inutiles, les prix baisseront.

L'expérience montre que, si l'idée n'est pas fautive, la solution est loin d'être aussi simple. Qu'enseignent les précédents, déjà nombreux ? Il est arrivé bien souvent que des éléments se groupent, achètent un abattoir et écoulent directement leurs produits auprès des bouchers des environs. Quelquefois, ils vendent leurs bêtes à des abattoirs industriels (du type S.O.G.A.F.), qui écoulent la viande par morceaux (découpés en caissettes ou préparés sous cellophane) à des supermarchés.

Or ces tentatives échouent souvent (elles arrivent plus rarement à durer). Et il est certain qu'elles n'empêchent nullement le prix du beefsteak de monter. Pourquoi ? Parce qu'elles méconnaissent une vérité qui, quoique simple, est essentielle : entre le bœuf sur le pré et le beefsteak sur la table, il y a autant de différence qu'entre une betterave en terre et un morceau de sucre en train de fondre dans une tasse de café.

Pour que le produit fini et débité ne coûte pas trop cher, il faut que chacune des opérations intermédiaires soit effectuée correctement et à bon prix. Il ne suffit donc pas de vouloir raccourcir le circuit en supprimant — ou en groupant — quelques opérations ; il faut veiller que tout le long du processus de transformation le travail soit bien fait et bon marché.

...QUI NE REGLE PAS TOUT

Or, les expériences auxquelles on a assisté jusqu'ici n'ont porté en général que sur quelques-unes des opérations : ou bien, en partant de l'élevage, les paysans ont cherché à « suivre » leur bœuf pendant les premières étapes du circuit ; ou bien, en partant du consommateur, des grands magasins — ou des groupes de consommateurs — ont cherché à « remonter » la filière, pour gagner quelques étapes et rogner quelques profits.

Très rarement, les deux démarches ont permis de mettre à nu la totalité du circuit de distribution de la viande ; rien de durable n'a, en tout cas, été réalisé dans ce domaine, sur une échelle de quelque ampleur. C'est justement pourquoi reste à entreprendre la création d'un circuit public (ou parapublic) de la distribution de la viande, qui — à titre expérimental pour le début, et en s'étendant progressivement par la suite — organiserait de façon durable, avec la collaboration des intéressés (éleveurs et consommateurs) un circuit court et transparent de la viande.

Ceci permettrait :

1° d'une part, de connaître le coût exact des opérations de transformation et de commercialisation de la viande, incroyablement truqué actuellement par les professionnels ;

2° de voir, par comparaison, où, dans le circuit lucratif actuel, sont prélevées les marges bénéficiaires les plus scandaleuses et, par voie de conséquence, de régler sérieusement ces marges pour chaque opération : transformation (abattage, découpe),



La boucherie Leclerc: entre le bœuf dans le pré et le beefsteak sur la table.

distribution (transport, groupage, stockage), commercialisation (qualité, quantité, services rendus) ;

3° enfin de persuader l'opinion intéressée — aussi bien les paysans que les consommateurs — des économies considérables qu'elle peut réaliser en opérant une réforme sérieuse du circuit de distribution le plus anachronique qui soit.

A DEFAUT D'UN CIRCUIT PUBLIC TEMOIN...

Mais ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait rien à faire en attendant la création d'un tel secteur public témoin. Bien des choses peuvent être entreprises pour braquer le projecteur sur les aspects obscurs de ce circuit scandaleux. Certaines ont été préparées

ces derniers temps, après qu'on se soit aperçu de l'inefficacité des mesures imaginées par Missoffe et ses prédécesseurs.

Le professeur Keilling, par exemple, a été à l'origine d'un décret récent sur l'étiquetage des animaux vendus (pour éviter que la vieille vache ne devienne, en cours de circuit, du bœuf de première qualité), la réglementation des lieux de transaction, les rapports entre acheteurs et vendeurs (pour éviter aux éleveurs d'être trop « truandés » par les ramasseurs de bêtes). Ce texte attend, hélas ! pour entrer en vigueur, la publication de neuf ou dix décrets d'application. Lorsque ceux-ci seront prêts, un grand pas en avant aura été effectué.

On pourrait de même organiser, sur une plus grande échelle et avec plus de limpidité, les opérations ultérieures qui donnent

Si le quartier des Halles est, selon la formule de Zola, le « ventre de Paris », la rue Mouffetard peut se vanter d'être le ventre du 5^e arrondissement. Véritable centre alimentaire, la « Mouff » reçoit chaque semaine la visite des gourmets et gourmands de la périphérie soucieux de s'approvisionner aux meilleurs prix et certains de trouver une marchandise d'excellente qualité.

Ajoutez à cela la faune de jeunes peintres, écrivains et anticonformistes de tous genres, qui ont élu domicile en haut de la rue, place de la Contrescarpe, et l'on comprend que ce coin de Paris offre aux badauds en quête de pittoresque un spectacle unique et permanent. Tout un monde aux conditions les plus diverses foule le pavé de ce village où la vie semble tourner au ralenti.

Pourtant, cette semaine, Leclerc a attiré sur cette rue pittoresque les projecteurs de l'actualité. Désirant savoir s'il s'agissait vraiment d'une révolution dans la corporation des bouchers, Tribune a envoyé un de ses enquêteurs sur place. Voici les propos qu'il a pu recueillir :

Boucheries à gogo

Au 110 de la rue Mouffetard, la « Boucherie Nouvelle » s'ouvre sur plus de quinze mètres de façade, de grands panneaux publicitaires aux « prix chocs » attirent les regards. A l'intérieur, un monde fou se presse, des vendeurs très affairés coupent, pèsent, décortiquent de la viande de toute qualité : c'est l'heure de pointe. Je n'ai même pas le temps de formuler une question que le patron se fâche tout rouge.

— J'ai déjà perdu trop de temps avec les journalistes. Leclerc ne m'intéresse pas, laissez-moi travailler. Au revoir, Monsieur !

C'était si catégorique que j'ai préféré battre en retraite. Heureusement, les bouchers ne manquent pas à la « Mouff ». Quelques mètres plus bas, au 139, la « Boucherie Mouffetard » attire mes pas.

A ma grande surprise, quand je lui expose l'objet de ma visite, le directeur me répond très aimablement et m'invite dans l'arrière-boutique pour bavarder plus à l'aise.

Enfin un boucher sympathique ! C'est lui qui m'interroge : « Que voulez-vous savoir sur la boucherie ? »

— La boucherie Leclerc est ouverte depuis huit jours ; depuis cette date, avez-vous diminué vos ventes ?

Il sourit :
— Absolument pas. L'arrivée de Leclerc à la « Mouff » ne change rien à nos ventes : il y a simplement une boucherie de plus dans la rue.

— Cependant, il vend moins cher que vous.
— C'est possible, mais, ajoutez-t-il en riant, si vous regardez de très près, vous verrez

Un boucher qui ne veut pas être un capitaliste

que le poulet à 3,5 francs le kilo chez Leclerc est un prix d'appel pour attirer la clientèle ; la plupart des poulets sont, à la vente, à 4,5 et 5 francs le kilo.

J'insiste :
— Il attire pourtant du monde. Son magasin est plein...

— Mon cher monsieur, me confie mon interlocuteur (sa voix se fait plus grave), si la presse et la radio ne faisaient pas tant de tapage autour de Leclerc, il n'aurait pas tant de monde : c'est vous qui faites sa publicité.

— Leclerc ? Connais pas !

Les conversations desséchant le palais, me voici au comptoir d'un pittoresque petit bis-

FAIT BOUCHER

NE BAISSERA PAS

lieu à tant de combines ou de profits scandaleux. En groupant, à chaque stade du circuit, les divers intervenants, on éviterait que bien des prix se fassent à la tête du client : des groupements d'éleveurs permettraient à ceux-ci de suivre la vente de leurs bêtes jusqu'à la sortie des abattoirs et de vérifier leur poids, leur qualité, donc leur prix normal, ce qui n'est pas possible avec les maquignons ; des abattoirs géants faciliteraient la rationalisation du découpage et, en élargissant le marché, régulariseraient les cours (évitant les vols dont sont victimes les paysans) ; la multiplication de points de vente importants (genre supermarchés) permettrait un abaissement du coût de la commercialisation au kilo, etc.

...IL FAUT RATIONALISER ET RENDRE TRANSPARENT LE CIRCUIT LONG

Bref, même sans réduire le nombre des intermédiaires — ce que ferait un circuit court — une meilleure organisation du circuit long ne serait pas sans intérêt. Les deux sortes d'amélioration ne sont d'ailleurs pas en opposition : dans la mesure où la généralisation de circuits courts fonctionnant bien demande encore bien du temps (cela suppose un personnel compétent, et des structures juridiques et financières que les jeunes agriculteurs ne possèdent pas plus que les groupements de consommateurs), il faut se préoccuper d'assainir les circuits longs.

Non en faisant semblant d'oublier l'utilité de telle ou telle tâche technique (le transport, le stockage, la répartition...), mais en veillant que chacune s'effectue de façon publique et contrôlée, pour un prix justifiable et sans fraude (la viande monte habituellement de qualité à mesure qu'elle avance dans le circuit de distribution). La sélection des races, la normalisation des qualités, l'étiquetage des bêtes, la réglementation des transactions, l'industrialisation de l'abattage, la définition des morceaux doivent devenir automatiques.

La transparence du circuit long ne sera une réalité que lorsque chacune des fonctions de la distribution de la viande aura été définie et rationalisée sur une grande

échelle par un développement horizontal de chaque opération.

Il faut avoir présentes à l'esprit ces évidences pour porter un jugement sérieux sur l'expérience parisienne d'Edouard Leclerc. En supprimant des intermédiaires — puisqu'il s'approvisionne directement auprès des éleveurs — il économise assurément sur les marges bénéficiaires ; en débitant beaucoup (c'est le secret de ses succès antérieurs), il réduit sa propre marge au kilo. Ces deux raisons lui permettent de vendre moins cher, et de démontrer... ce qu'on sait déjà : l'intérêt des circuits courts.

LE FOND DU PROBLEME

Mais, 1° sa tentative ne fera pas baisser le prix du beefsteak : qu'est-ce qu'un Leclerc dans la mare des bouchers de la région parisienne ! Les concurrents proches vont un peu baisser leurs prix, mais pas les autres ;

2° il n'est pas même certain que la démonstration de Leclerc sera parfaitement probante. Car, s'il joue honnêtement le jeu, il appelle « un chat un chat », il va vendre le beefsteak de deuxième qualité le prix qu'il vaut réellement, c'est-à-dire assez peu cher ; mais le beefsteak Leclerc extra sera beaucoup plus cher. Dès lors, même s'il concurrence les bouchers traditionnels — qui, la chose est connue, opèrent des « glissements » de qualité et vendent de la première qualité pour de l'extra — l'économie procurée à la ménagère sera faible, et l'intérêt du circuit court diminué.

Si, en revanche, l'épicier de Landerneau se met au diapason de la profession et s'il triche — pour démontrer l'économie exacte procurée par le circuit court — sa fortune sera probablement assurée. Mais l'expérience sera en grande partie inutile : il y aura seulement un boucher de plus rue Mouffetard. Un peu moins cher, et c'est tout.

Pour sympathiques qu'elles soient, de telles expériences ne vont pas au fond du problème. Le scandale de la viande appelle des solutions d'un autre ordre que ces tentatives individuelles, à encourager, certes, mais sans illusion.

Armand VERDON.

tro à l'enseigne « Les Caves Mouffetard », où les commerçants viennent se désaltérer entre « deux coups de feu ». Mon voisin de gauche, un homme d'une soixantaine d'années, vêtu d'un gros tablier de drap gris, l'air jovial, cherche visiblement à engager la conversation. Je ne me fais pas prier et attaque sur la question du jour.

— Que pensez-vous de l'installation d'une boucherie Leclerc dans la rue ?

Mon voisin réfléchit :

— Leclerc ? Connais pas...

Puis, après un temps de réflexion, son visage s'illumine :

— Oui, le petit boucher d'en haut, qui fait des prix...

Il éclate de rire :

— C'est de la blague, votre Leclerc. Tenez, dit-il, je suis poissonnier à côté. Eh bien ! Leclerc peut ouvrir une poissonnerie en face de chez moi que cela ne me gênerait pas du tout...

Il répète, en me quittant :

— C'est de la blague, votre Leclerc...

J'en savais assez. Il était temps de rendre visite à cette fameuse boucherie dont la presse fait grand cas et que les commerçants de la « Mouff » semblent ignorer.

Deux tonnes de viande par jour !

Situé au 80, à mi-hauteur de la rue, la « petite » boucherie attire l'œil du passant grâce à un grand calicot qui domine le magasin. En lettres énormes, noires sur fond jaune, une simple inscription : « Boucherie Leclerc », et cela suffit pour que la foule se presse dans le magasin et que de nombreux curieux stationnent à l'extérieur.

Le délégué de Leclerc à Paris pour la viande (c'est ainsi que se présente le directeur de la boucherie) a l'air très à son aise. Visiblement, il a l'habitude de répondre aux questions des journalistes.

— C'est pour quel journal ?

— « Tribune Socialiste ».

— Ah ! oui, le journal du P.S.U. (Il sourit.)

Dites donc, vous n'avez pas eu très bonne presse après votre congrès ! (Mon interlocuteur semble très au courant.)

Je change de sujet :

— Vous êtes ouvert depuis huit jours. Etes-vous satisfait ?

— Très bien : une boucherie moyenne « fait » 400 à 500 kilos de viande par jour, nous, nous en vendons deux tonnes et encore nous ferions plus si la boutique était plus grande.

— J'ai vu les bouchers de la rue, tous me déclarent qu'ils n'ont pas baissé leurs prix et qu'ils sont sensiblement les mêmes que les vôtres. Qu'en pensez-vous ?

Il proteste :

— C'est faux ! Beaucoup ont baissé leurs prix. Un exemple : avant notre arrivée, ils vendaient le plat-de-côte à 5 francs le kilo ; nous, nous l'affichons à 3 francs, résultat (que vous pouvez contrôler) : les bouchers vendent maintenant ce morceau à 4 fr 20 le kilo. Autre exemple : le faux-filet se vendait 15 fr 20, nous le vendons 12 francs ; maintenant, vous le trouvez en bas à 14 fr 50 le kilo (les principaux bouchers de la « Mouff » sont situés en bas de la rue).

J'ai vérifié par la suite : les affirmations de mon interlocuteur sont exactes.

Je demande si Leclerc a l'intention d'ouvrir d'autres boucheries à Paris.

— Bien sûr, me répond-il, nous ouvrirons bientôt une boucherie à Ménilmontant et deux autres dans la banlieue Sud.

— En bavardant avec les autres commerçants, j'ai souvent entendu cette phrase : « Leclerc ne résout aucun problème ». Qu'en pensez-vous ?

Il réfléchit longuement, hausse les épaules et déclare :

— Nous ne prétendons pas bouleverser l'économie du pays, mais nous disons qu'une production de masse doit être écoulee par une distribution de masse et ceci quel que soit le régime politique.

— On vous reproche de faire de gros bénéfices ?

Cela n'a pas l'air de le toucher :

— Nous gagnons beaucoup d'argent en travaillant avec des marges bénéficiaires de 3 à 4 % net, tandis que certains commerces travaillent à plus de 17 %. Jugez vous-même où sont les capitalistes. Nous estimons que quand nous baissions les prix de détail de 10 %, cela équivaut à une augmentation de salaire de 10 % pour l'ouvrier.

Dominique Laury.

LES MARINS DE LA GRANDE PÊCHE NE VEULENT PLUS ÊTRE "les DAMNÉS de la MER"

LES chalutiers de la grande pêche n'ont pas appareillé à la mi-février. Dans les ports de Fécamp, Saint-Malo, La Rochelle et Bordeaux, les vingt-huit bâtiments qui constituent la flottille morutière française sont restés à quai dans l'attente d'équipages introuvables.

Les relations entre les syndicats de marins et les armateurs, continuellement tendues, en sont arrivées à la rupture. Elles se renouent provisoirement. Mais, même dans l'hypothèse d'un accord prochain (s'il n'est pas intervenu à l'heure où nous publions ces lignes) le conflit est appelé, dans les années à venir, à de nouveaux rebondissements.

— Nos conditions de travail sont déterminées par des règlements qui datent de Colbert et n'ont pas beaucoup changé depuis, m'a dit le secrétaire du syndicat C.G.T. des marins de Fécamp.

Environ 2.000 marins vivent, en France, de la pêche à la morue ou essaient d'en vivre. On les appelait jadis les Terre-Neuvas.

QUATRE HEURES DE SOMMEIL

Sur un chantier qui s'appelle l'Atlantique, dans un espace étroit qu'on nomme chalutier, s'entassent cinquante-huit hommes. Leur journée se déroule selon l'horaire suivant : douze heures pour le travail (et un travail sans pause possible), deux heures pour les trois repas et le reste pour le sommeil, la toilette, etc. Quand la pêche est bonne, le temps de travail se trouve augmenté d'une heure ou deux et le temps de sommeil diminué d'autant. C'est-à-dire qu'il leur arrive pendant plusieurs mois, sur une année, de travailler quatorze heures et de dormir quatre heures.

Ils vivent cette vie neuf mois et demi à dix mois chaque année. Ils passent à terre, en repos, deux mois à deux mois et demi, ce qui semble normal, compte tenu des dimanches et des jours fériés considérés pendant la période de navigation comme des jours ordinaires. Mais, sur ces deux mois de repos, vingt-neuf jours seulement sont payés comme congés.

Et les salaires ? Le salaire moyen annuel est évalué à environ 5.500 fr (555.000 A.F.), ce qui donne un salaire mensuel moyen d'environ 450 fr (45.000 A.F.). Il faut déduire de cette somme leurs frais d'équipement qui sont à leur charge, équipement coûteux, un homme qui travaille dans le cercle polaire devant se procurer autre chose qu'un bleu ou qu'une salopette.

Quant au mode de rémunération, on ne peut pas douter qu'il date de Colbert ! L'équipage perçoit un cinquième du produit de la pêche. Le montant des parts de chacun est laissé à l'appréciation du capitaine, seul maître à son bord, et qui a toute liberté d'exercer un pouvoir de coercition sans appel sur les éléments jugés subversifs.

Au cours de ces dernières années, le produit de la pêche a augmenté. Les marins n'ont pas touché un sou de plus.

Le mouvement déclenché par les syndicats au cours de ce mois vise pour l'essentiel à mettre un terme aux deux abus les plus criants :

1° La fin de la répartition des parts et l'établissement d'un système de rémunération en fonction de la spécialité de chacun.

2° L'augmentation de la part globale de l'équipage.

Ces mesures, comme on le voit, ne sont que des atténuations à la spoliation permanente dont sont victimes, à des degrés considérablement plus élevés encore que les autres catégories de travailleurs, ces damnés de la mer.

MACHINE EN PANNE

Aux plaintes des marins, le Pouvoir répond par des formules. La « Grande Pêche de Papa » a vécu ; pour lutter avec les armements étrangers en compétition dans le Marché commun, une réorganisation et une modernisation des entreprises s'avèrent nécessaires. Le Pouvoir offre de la sorte sa mystique moderniste à tous les secteurs économiques en difficulté. Dans la plupart des cas, la mystique prend la forme d'une vaste mystification. Ce qui se pratique en ce moment dans la grande pêche française en fournit des exemples frappants.

Par exemple, un bateau sur onze a été mécanisé : il n'empêche que les armateurs demandent aux marins des dix autres bateaux un rendement équivalent à celui de leurs collègues du premier bateau. Sur les bateaux mécanisés, il y a souvent des panes ; ce sont les bras des marins qui les remplacent dans des conditions pénibles.

Les marins français veulent finir par obtenir des conditions de travail qui ne sont, après tout, que les conditions de vie de la plupart des marins étrangers ou de tous ceux qui travaillent à terre dans l'industrie.

ECHOS DES ENTREPRISES

NOUS VOULONS CESSER D'ETRE DES ROBOTS

Lettre ouverte à Mme Foinant, présidente des femmes chefs d'entreprise.

Madame, Vous écrivez, dans « Paris-Jour » du 3 janvier, que l'abaissement de l'âge de la retraite serait « une erreur fondamentale », parce que « l'activité est un élément de l'équilibre physique et psychique des individus et qu'il n'est pas bon, il n'est pas souhaitable que les individus restent inactifs ; je dirais même que c'est contraire à leur dignité d'homme ».

Madame, nous pouvons vous jurer que le fait de rester dix heures debout devant une machine n'est pas du tout bon pour notre équilibre physique et psychique. Notez bien que si, tous, nous aspirons à un abaissement de l'âge de la retraite, ça n'est pas pour devenir inactifs, mais pour cesser d'être des robots et pour occuper à notre convenance notre esprit et nos muscles.

Quantité d'ouvriers adorent bricoler et y consacrent des dimanches. Votre petit bricolage à vous, madame, c'est votre usine où vous entrez et dont vous sortez quand ça vous chante.

Pour nous, c'est, hélas ! bien différent. Vous êtes assez intelligente pour comprendre cela, mais vous parlez au nom des intérêts de votre classe et vous espérez abêtir les candidats qui avaleraient vos belles phrases.

Madame Foinant, sans doute pensez-vous que, pour rester en forme, il faut faire de l'équitation jusqu'à 70 ans. Nous sommes de votre avis, mais comme nous sommes les chevaux, nous voudrions bien pouvoir gambader un peu sans supporter éternellement un cavalier moraliste sur le dos.

(Extrait de « L'Étincelle » de février 63, publiée par la section Ernault-Somua.)

COMME A L'ECOLE

(De notre correspondant particulier à Besançon)

Trois jours de mise à pied ont été infligés à un camarade de l'usine Rhodiaceta, à Besançon. Motif : fumait aux w.-c.

« Pour une faute aussi bénigne, c'est inadmissible », déclarèrent ses camarades. Et ils firent la grève de 12 à 20 heures.

Une délégation syndicale a rendu visite au directeur, M. Crez. Celui-ci a refusé de lever la sanction.

Il est vraisemblable que M. Crez a peur de voir le feu prendre dans ses ateliers, puisqu'il utilise un matériau facilement inflammable.

Et cet argument a dû convaincre nos camarades de ne pas faire la grève ainsi que le leur demandaient leurs syndicats.

Mais nos camarades devraient réfléchir à la situation nouvelle qui vient ainsi d'être créée et étudier avec leurs syndicats les moyens de se détendre dans la journée autrement qu'en allant fumer, comme des écoliers, dans les waters.

60 LOGEMENTS POUR 500 OUVRIERS

(De notre correspondant particulier à Laval)

Dans la zone industrielle de Sainte-Melaine, Thomson-Houston a implanté une usine dans un temps record.

Les travailleurs sont recrutés sur place. Les « cadres » viennent de Paris. L'usine commence avec 180 ouvriers. Elle en aura 500 à la fin de l'année prochaine. C'est exaltant.

Seulement, soixante logements ont été construits par la compagnie Thomson-Houston.

A Sainte-Melaine, ce qu'il faut, c'est d'abord travailler. Il existe d'ailleurs un moyen de résoudre le problème du logement des ouvriers, c'est de les obliger à travailler la nuit comme le jour.

C'est tellement simple que personne n'a osé en parler.

A Boulogne-sur-Mer :

LES MARINS DES CHALUTIERS OBTIENNENT LA QUATRIEME SEMAINE DE CONGES PAYES

12 FEVRIER. — Au cours d'une entrevue avec les représentants du syndicat des armateurs, les syndicats C.G.T. et C.F.T.C. des marins décident de retarder de 24 heures le départ de tout chalutier quittant le port.

Et, avec une belle unanimité, durant les jours qui suivent, les marins observent rigoureusement cet arrêt, bloquant dans le port plus de soixante chalutiers.

19 FEVRIER. — Une seconde entrevue a lieu entre marins et armateurs et C.G.T. et C.F.T.C. décident de retarder de 48 h. le départ des chalutiers si satisfaction ne leur est pas donnée sur un point au moins des deux points en litige. Les armateurs doivent alors s'incliner.

Ainsi, huit jours ont suffi pour que les marins de Boulogne arrachent au puissant syndicat des armateurs la quatrième semaine de congés payés.

Huit jours pendant lesquels les marins ont montré qu'ils étaient décidés à poursuivre leur lutte jusqu'au bout, huit jours qui montrent qu'une fois de plus l'unité a payé.

L'unité, mais aussi l'action, car depuis 1957 des négociations se poursuivaient, concernant d'une part la rémunération des congés payés et d'autre part leur durée.

Un repos indispensable

Si pour les travailleurs à terre, la rémunération des congés payés est équivalente au 1/16 du salaire global, pour les marins elle est équivalente au salaire minimum professionnel garanti (actuellement de 18 F 30 par jour), lequel est débattu contractuellement par les syndicats des marins et des armateurs. Les marins sont en effet payés au pourcentage du tonnage de pêche, mais en cas de mauvaise pêche leur salaire ne peut descendre en dessous du S.M.P.G.

Les marins demandaient une prime supplémentaire journalière de 10 F. En ce qui concerne la durée des congés, elle diffère selon les catégories de marins :

— Les marins de la grande pêche qui partent pour plusieurs semaines (à Terre-Neuve par exemple) bénéficient de deux jours et demi de repos pour un mois en mer ;

— Les marins de la pêche au large (chalutiers industriels de Boulogne) bénéficient de deux jours ;

— Il faut noter la condition particulière des marins travaillant pour la coopérative d'artisans pêcheurs d'Elaples qui sont payés par parts égales prélevées sur la moitié du produit de la pêche, l'autre moitié étant réservée pour le bateau. Ces marins étant de ce fait considérés comme « associés » n'ont ni congés payés, ni prime, ni salaire minimum garanti, mais ils bénéficient par contre de conditions de travail relativement plus humaines (retour à terre chaque samedi).

En fait, avant 1956, les marins avaient donc 4 et 3 semaines de congés à terre — avantage largement contre-balancé par le fait que le métier est excessivement dur et exige pendant les jours de pêche 24, 48 heures et parfois plus de présence continue sur le pont (alors que le Code du travail maritime prévoit que le marin a droit à 8 heures de repos journalières dont six consécutives).

Seul recours : la grève

La durée des congés ne fut pas modifiée après l'attribution à tous les travailleurs de la troisième semaine et dès 1957 un conflit avait surgi concernant le repos à terre des marins ; depuis, les négociations se poursuivaient avec des interruptions et des reprises.

Toutes les revendications ayant des incidences financières étaient systématiquement rejetées. Un médiateur intervenant en ultime recours estimait « ne pas pouvoir se prononcer sur la demande concernant les congés payés parce qu'il s'agissait d'une interprétation d'une disposition légale réglementaire ou conventionnelle échappant à sa compétence ».

Dès lors, devant l'intransigeance des armateurs, il n'y avait d'autre



Parfois, 48 heures de présence continue sur le pont.

recours que la grève, décidée après une dernière entrevue avec les armateurs le 12 février dernier.

Son succès ne fut pas total puisqu'une seule des revendications a été satisfaite. Mais les syndicats C.G.T. et C.F.T.C. sont décidés à poursuivre dans l'unité leur action pour faire aboutir cette revendication.

Et cette victoire des marins de Boulogne doit avoir une grande répercussion dans le Pas-de-Calais, car c'est le premier accord sur la quatrième semaine intervenu dans le département — et sur le plan national, car c'est également le premier ac-

cord professionnel conclu dans la marine.

Les marins de Boulogne ont su montrer que l'unité des travailleurs et leur détermination pouvaient triompher des syndicats patronaux les plus rétrogrades, et nul doute que leur exemple n'incite tous les travailleurs du Pas-de-Calais exploités par un patronat de combat (comme celui des aciéries de Paris-Outreau) à s'unir et à se battre pour obtenir des salaires décentes et la quatrième semaine.

A. Chassot.

Les travailleurs de Peugeot veulent eux aussi la quatrième semaine

Comme partout, la revendication de la quatrième semaine de congés était posée par les trois syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O. depuis plusieurs années. Pendant deux années consécutives, l'usine a fermé quatre semaines de suite aux congés annuels par le moyen suivant : les syndicats avaient accepté le principe de la récupération de trois samedis moyennant quoi la direction reportait le paiement de trois jours fériés au moment des congés du mois d'août. La quatrième semaine était ainsi constituée : lundi de Pâques, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte payés au mois d'août, + le 15 août + un jour que la direction payait.

Cette année, depuis la victoire des travailleurs de Renault, les trois syndicats de Sochaux demandaient la quatrième semaine « sans conditions », c'est-à-dire sans aucune obligation de la part des travailleurs.

Après avoir repoussé la demande en janvier au comité d'établissement, la direction laissait entrevoir, début février, que la question serait examinée avant le 1^{er} avril.

Brusquement, le 21 février, la direction Peugeot informe le comité d'établissement, et tout le personnel par lettre à domicile, qu'elle accorde

la quatrième semaine de congés. Elle assortit cette quatrième semaine de toute une série de conditions qui se résument en deux points principaux :

— Allongement de la durée journalière de travail d'un quart d'heure pendant 15 semaines (l'horaire passe de 9 h. 15 à 9 h. 30 par jour) ;

— suppression de tous les congés d'ancienneté en vigueur dans l'entreprise, ne laissant qu'un jour pour 25 ans d'ancienneté, deux jours pour 30 ans et trois jours pour 40 ans.

Cette façon « cavalière » de répondre aux revendications syndicales et aux demandes de discussion illustre bien la volonté patronale d'imposer sa loi.

Les organisations syndicales C.G.T., C.F.T.C., F.O., les travailleurs ont très mal accueilli ce « cadeau ». La réaction ne s'est pas fait attendre : le 22 février, à l'appel des trois syndicats, un débrayage à au moins 80 p. 100 du personnel démontrait le mécontentement existant.

Comment se terminera ce conflit ? Dans les jours à venir, les syndicats suivront de près cette question car les travailleurs, s'ils veulent leur quatrième semaine de congés, ne veulent pas être des jouets entre les mains de la direction.

RALLYE ROUTIER A SENS

Le jeudi 21 février dans la matinée, une animation inhabituelle régnait dans la ville de Sens enneigée. En effet, plusieurs dizaines d'énormes « poids lourds » encombraient la rue de la République, les ponts, les promenades extérieures. Toutes les issues de la ville étaient bloquées, mis à part un passage en chicane pour les voitures particulières.

Bientôt s'opérait un grand rassemblement de « routiers » et une assez vive altercation les opposait à la police et à un commissaire impuissant. En écoutant, on apprenait que les autorités les avaient détournés par Sens pour éviter des barrières de dégel mais qu'une fois arrivés à Sens, les chauffeurs découvraient que toutes les routes leur étaient interdites.

Il pouvait alors vous venir deux réflexions à l'esprit :

— d'abord, on avait là un aperçu de la vie pénible de certains de ces routiers, souvent exploités par des patrons rapaces, victimes des intempéries mais aussi des incohérences de l'administration ;

— ensuite, on constatait une fois de plus le gaspillage et l'incohérence du système capitaliste en matière de transports comme en d'autres. Devinez en effet ce que transportait l'un de ces énormes camions : une cargaison de chewing-gum ! On peut se demander si ce produit si essentiel à l'économie nationale n'aurait pas pu être expédié par le train et s'il était bien nécessaire de défoncer les routes aux frais des contribuables pour le transporter. Pendant ce temps, les Sénonais cherchent en vain du charbon pour se chauffer. (Il paraît que le charbon abonde mais que les transports font défaut...)

Les Oubliés

Il a dû libérer tous les combattants algériens : plusieurs dizaines de milliers. Il a dû se reconnaître impuissant à empêcher le peuple algérien d'accéder à l'indépendance. Alors il se rattrape sur la poignée d'anticolonialistes qu'une justice de classe lui permet de retenir en prison parce que, eux, sont Français.

Si nous ne pouvons imposer par la force l'ouverture des prisons devant ces hommes et ces femmes dont les actes ont exprimé la vraie grandeur, du moins pouvons-nous les faire connaître, les faire aimer.

Une plaquette, éditée par le Comité de solidarité pour les victimes de la répression et préfacée par Vercors, les dépeint et rappelle ce qu'ils ont fait. On y trouve également d'autres fiches, telle celle de Noël Favrelière : condamné à mort pour avoir sauvé la vie d'un prisonnier algérien.

Noël Favrelière, Francis Jeanson et Dominique Darbois ont pris le risque, eux que la police recherche, de donner une conférence de presse chez notre camarade Tanguy-Prigent, le 21 janvier dernier.

Quelle section, quel militant de notre parti n'auront à cœur de faire mentir le titre de cette plaquette : *Les Oubliés*, en la diffusant largement.

Albert Roux.

Les Oubliés : l'exemplaire, 2 fr ; 10 ex., 15 fr ; 100 ex., 120 fr ; 1.000 ex., 1.000 francs.

Commandes à Albert Roux : C.C.P. Paris 7414-99.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.
(Bulletin à retourner au siège du P. S. U., 8, rue Henner, Paris (9^e)).

LA DIPLOMATIE GAULLISTE JUGÉE PAR LÉON BLUM

AVEC persévérance et malgré de nombreuses difficultés, la « Société des Amis de Léon Blum » poursuit l'exécution de la première tâche qu'elle s'est fixée : un cinquième volume de « L'œuvre de Léon Blum » vient de paraître (1).

Il couvre la période qui s'étend de mai 1947 à avril 1950. C'est dire qu'il sera le dernier lorsque l'ensemble de la publication sera achevé.

Les textes, articles et discours sont présentés selon la méthode qui avait déjà été adoptée pour les précédents volumes : bien que l'ordre chronologique ait été suivi d'autant que possible, ils sont groupés selon les thèmes qu'ils traitent.

En tête de chaque chapitre, une brève note de présentation rappelle l'essentiel des événements politiques auxquels se rapportent les réflexions de Léon Blum.

C'est François Furet qui a assuré pour ce volume l'exécution de ce travail ; il a fort bien réussi à concilier la brièveté avec la clarté et l'objectivité.

PREMIERS ASSAULTS GAULLISTES

Mai 1947-avril 1950, c'est la période de la rupture du tripartisme, du passage des communistes à l'opposition, de la naissance du grand schisme entre l'Est et l'Ouest, des premières tentatives de construction européenne, de la création du R.P.F. et des premiers assauts gaullistes contre la IV^e République. Aussi peut-on dire que la plupart des sujets abordés ici ont pour nous un caractère d'actualité.

C'est évidemment un élément essentiel d'intérêt pour le lecteur. Mais ce peut être aussi une épreuve redoutable pour l'auteur : ses analyses et ses appréciations, qui étaient celles d'un homme d'action et d'un éditeur de journal quotidien, commentant l'événement sur l'heure, ne ris-

quent-elles pas, à quelques années de distance de paraître dépassées, trop étroitement liées au contingent, ou même parfois contredites par l'Histoire ?

Mais précisément, on constate, en relisant ces textes, que Léon Blum s'efforçait toujours de dépasser les aspects fugitifs et accidentels de la vie politique pour en dégager le plus possible des enseignements de portée générale ou durable.

Qu'on les approuve ou qu'on les conteste, ceux-ci sont toujours une riche matière à réflexion, en rapport étroit avec la politique de notre temps.

LES EUROPEENS DIVISES

L'exemple le plus frappant de l'actualité de ces textes, nous le trouvons peut-être dans les jugements de Léon Blum sur de Gaulle. Il arrive même que certains pourraient s'appliquer étrangement aux événements les plus récents. Voici quelques lignes extraites d'un article de novembre 1948 : « C'est l'installation du gaullisme au pouvoir, en France, qui a le plus de chances de troubler les rapports de la France avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, de provoquer des divisions entre les Cinq du pacte de Bruxelles et entre les dix-neuf Etats participant à l'organisation de l'Europe occidentale... »

« Le général de Gaulle soumettrait la politique occidentale à des conditions arrogantes qui en altéreraient l'esprit et en paralysaient pratiquement l'exécution. Il exigerait pour la France la primauté, le commandement militaire, la direction politique... »

« Il introduirait dans les rapports internationaux et interalliés cette manière cassante, méprisante, intolérante, qu'il relie à la volonté de puissance et aux grandes traditions de la France monarchique et napoléonienne. »

Quelques légères retouches de forme

et on pourrait glisser ces jugements dans quelque article publié ces dernières semaines, sans que personne pût s'aviser de la supercherie.

Nous pourrions évidemment multiplier les exemples sur d'autres sujets : la décolonisation, les rapports avec le parti communiste, le problème allemand, la défense du niveau de vie de la classe ouvrière... Tous ces textes paraissent presque autant un commentaire de notre présent qu'un document sur un passé encore tout proche.

R. V.

(1) Editions Albin Michel, 18,5 F.

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e)
● Rédaction : 8, rue Henner Paris (IX^e)
Tél. : SUF 19-20 Tél. : FIG 65-21

● Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14^e
Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
3 mois 7,5 F
6 mois 15 F
1 an 28 F
Soutien 50 F

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 52-61, rue La Fayette Paris (9^e)

OFFRE EXCEPTIONNELLE AUX LECTEURS DE TRIBUNE SOCIALISTE

Grâce au Marché commun qui, facilitant les accords de coédition, permet d'amortir sur plusieurs éditions en langues différentes les frais d'un tirage unique des documents en couleurs, nous pouvons vous offrir un abonnement d'un an à :

la **Galerie** des arts

LA PREMIÈRE REVUE ARTISTIQUE EUROPÉENNE au prix sensationnel de **20 F.**

Chaque numéro de « GALERIE DES ARTS » comporte au minimum 40 pages d'actualités artistiques en couleurs. (10 numéros par an, dont deux numéros spéciaux encore plus importants.)

L'AMBITION DE GALERIE DES ARTS ?

- 1) **SERVIR DE GUIDE** à tous ceux que passionnent le présent, le passé et l'avenir des Beaux-Arts.
- 2) **COMPRENDRE L'AUJOURD'HUI** comme on le comprendra demain en dehors de tout esprit d'école, de spéculation, de mode. **DEFINIR** l'évolution actuelle.
- 3) **DECOUVRIR LES ARTISTES** grâce à leurs œuvres, mais aussi éclairer les œuvres par ce que nous connaissons des artistes.
- 4) **UTILISER TOUTES LES RESSOURCES DE LA TECHNIQUE** pour présenter les œuvres au plus grand nombre, et au prix le plus modique, grâce à des reproductions de la plus parfaite qualité.

AUX ENSEIGNANTS, AUX ARTISTES, A TOUS CEUX QUI SONT A QUELQUE TITRE RESPONSABLES DE LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARTISTIQUE, « GALERIE DES ARTS » OFFRE UNE DOCUMENTATION DE GRANDE IMPORTANCE, UNE AIDE TRES PRECIEUSE.

Abonnez-vous !
20 F.
Profitez de la campagne de lancement qui s'achève le 10 avril.

- Je désire souscrire un abonnement d'un an (abonnement qui me permettra de recevoir également sans supplément les deux numéros spéciaux de « Galerie des Arts ») en bénéficiant du tarif exceptionnel de 20 F. (1)
- Je désire recevoir un numéro spécimen gratuit (1)

NOM ADRESSE

Chèque bancaire - Chèque postal trois volets - Mandat joint libellés au nom de « Galerie des Arts ».

BON A RETOURNER AVANT LE 10 AVRIL.

« Galerie des Arts », 15, rue Malebranche, Paris (5^e). - C.C.P. 19.296-14 - PARIS.

(1) Rayer la mention inutile.

BON

à coller sur la lettre d'envoi.

La mainmise de l'industrie sur l'Université :

LE CAS DE L'ÉCOLE BERLIET

L'ÉCOLE technique Berliet, reconnue par l'État en 1952, ne prépare pas au Brevet d'études industrielles, diplôme d'État, mais au Brevet d'études techniques Berliet, équivalent du Brevet de technicien, et, à un niveau moindre, au certificat d'études techniques Berliet.

Six cents candidats, du niveau du C.E.P. ou de la 5^e du lycée, se présentent annuellement au concours d'entrée. Une soixantaine sont admis, 30 finissent au bout de 5 ans d'études à passer le B.E.T.B.

Une récente enquête effectuée auprès des jeunes de cette école nous a permis de dégager les principales caractéristiques de cette école :

1) Des hommes « Berliet » :

L'esprit d'équipe Berliet est de rigueur. Que ce soit pour le matériel d'étude, le travail ou les loisirs, aucune initiative n'est laissée aux jeunes. Cette emprise de la direction sur les élèves va de pair avec les accords passés avec les autorités militaires : préparation militaire incluse dans l'horaire des cours.

2) Tant pis pour les « cadavres » :

Le bon renom de Berliet exige de bons résultats. Tant pis pour ceux qui ne peuvent suivre : on les retrouve dans la plus basse catégorie des professionnels.

3) Un enseignement orienté :

Le matériel mis à la disposition des élèves et les cours techniques sont valables dans l'ensemble. En ce qui concerne l'enseignement général, il est très nettement insuffisant.

On retrouve donc la caractéristique de ce genre d'enseignement : apprendre aux jeunes le minimum de gestes et connaissances techniques qui lui serviront dans le processus de production, en évitant soigneusement de développer tout esprit critique.

4) Les professeurs :

Leur mode de recrutement ne leur garantit aucune indépendance : ils sont choisis par Berliet. De plus ils bénéficient d'avantages matériels substantiels par rapport au secteur public : sorties de ski, activités dirigées, etc., ce qui est un moyen supplémentaire de les asservir à l'entreprise.

5) L'esprit revendicatif des jeunes :

Le « Conseil des Jeunes », sorte d'amicale gérant les intérêts mineurs

des jeunes, est le seul organisme officiel où peut s'exprimer l'esprit revendicatif. Celui-ci est d'ailleurs étouffé par « l'esprit Berliet ». Cependant la fraction de « laissés pour compte » en cours d'études a parfois eu recours à la grève.

6) Attitude des syndicats :

Ces problèmes n'ont pas retenu l'attention des syndicats durant une longue période : ceux-ci ne pensaient pas que ce devait être là un de leurs points d'intervention.

Dans l'immédiat, un certain nombre de revendications peuvent être mises en avant par les syndicats de l'entreprise :

- Contrôle paritaire du recrutement des professeurs portant sur des critères de qualification professionnelle (enseignement technique et enseignement général).

- Elaboration paritaire des programmes : il importe que la notion d'enseignement général soit repensée et adaptée à l'enseignement technique diffusé.

Contre l'aliénation de l'individu

Seule l'intervention syndicale pourrait réussir à faire utiliser la technique pour l'épanouissement complet de l'individu, au lieu qu'elle soit présentée sous l'angle exclusif de la rentabilité.

A travers cette action doivent être jetées les bases de la réintégration de l'enseignement professionnel et technique au sein d'une université démocratique et autonome.

Mais l'école Berliet actuelle présente un danger encore plus grave : elle n'est que l'embryon d'une vaste université industrielle dont le projet a été soumis récemment au directeur général de l'Education nationale Capelle, lors de la célébration du cinquantième de l'école Berliet.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'offensive patronale fondée sur la circulaire du 16 mai 1961 prévoyant la collaboration entre les écoles professionnelles et l'État, ce dernier prenant en charge la formation générale et théorique des collèges d'enseignement technique existants ou à créer.

Pourquoi une université industrielle ? Selon Paul Berliet :

a) L'évolution technique modifie les catégories d'emplois au profit des spécialistes divers : les manœuvres disparaissent ; le nombre d'ouvriers

qualifiés, de techniciens et de menuels, de cadres s'accroît.

b) Le progrès technique requiert un renouvellement incessant des connaissances acquises.

c) L'Université ne peut faire face à cette situation. « Mais le besoin n'en reste pas moins pressant de perfectionnement et de recyclage imposé par le développement des techniques modernes, conditions premières de la promotion. »

L'intérêt du grand capital

Réactions de l'Education nationale : Capelle, représentant le ministre, émet quelques exigences tendant à développer la formation générale dans l'éducation technique.

Il n'en demeure pas moins qu'une approbation globale a été accordée par l'Education nationale à cette initiative privée pour résoudre les problèmes de l'enseignement technique : « Les faits attestent que vous avez suivi la bonne voie et votre esprit de prospection garantit que vous suivez le bon chemin. »

Ainsi, nous voilà avertis. Si, par son ampleur, ce projet répond à certaines exigences de la société industrielle moderne : complexité croissante des tâches, impératif du recyclage, besoin d'une formation technique permanente, il nous faut souligner une fois de plus que l'intérêt du grand capital ne se confond pas avec celui des travailleurs.

Que nous prépare-t-on, en effet, avec la bénédiction de l'Education nationale ?

- Une intégration passive du travailleur à l'entreprise, le filtre du conformisme (le fameux « esprit de corps Berliet ») permettant d'isoler et de rejeter tous ceux qui auront fait preuve d'un minimum d'esprit critique.

- Le seul épanouissement des virtualités favorisant l'expansion de l'entreprise capitaliste et aliénant l'individu.

- Finalement, une société de type américain (1), composée d'hommes bien adaptés, conformistes, mais « bons » producteurs et « bons » consommateurs.

Quelles sont les forces capables de proposer d'autres perspectives ?

— Le syndicalisme ouvrier : partant de la position du syndicat face au progrès technique et à la nécessaire qualification professionnelle, Bruno Trentin (2), du P.C.I. et de la

C.G.I.L., en arrive à définir l'action en ce qui concerne la formation professionnelle :

« La combinaison nécessaire d'une formation spécialisée avec une formation de base, pour libérer le travailleur de la tâche morcelée qui lui est attribuée, lui permettra une connaissance et une conscience du cycle productif tout entier, une adaptation rapide aux tâches successives qui lui seraient attribuées dans le cadre de sa qualification et même un apprentissage rapide des nouveaux métiers destinés à succéder à son métier présent. »

— Les syndicats enseignants : la F.E.N., paralysée par sa division en trois branches : S.N.I., S.N.E.S., S.N.E.T. (division à laquelle échappe le S.G.E.N.) n'arrive pas, par-delà l'indispensable défense des intérêts corporatifs, à proposer de solution cohérente pour la réforme de l'enseignement.

— L'U.N.E.F. : le syndicat étudiant est conduit à se pencher de plus en plus sur le problème de la liaison Université-Industrie, au niveau des techniciens supérieurs et cadres, dont la proportion apparaît croissante dans la production.

La tâche du P.S.U.

Car s'il est vrai que le syndicalisme ouvrier a un rôle primordial à jouer dans cette affaire, ce n'est que par une action conjuguée des syndicalismes ouvrier, enseignant et étudiant visant à la redéfinition d'un enseignement laïque et démocratique que l'on évitera l'asservissement de l'Enseignement à des fins capitalistes.

Le P.C. et la S.F.I.O. ne peuvent, pour des raisons très différentes, entreprendre actuellement cette action.

Ce doit être là une tâche de première urgence pour le P.S.U.

M. Leclercq.

(1) Whyte : « L'homme de l'organisation ».
(2) Les syndicats italiens et le progrès technique. P.S., numéro avril-juin 1962, p. 105 à 122.

La semaine prochaine :

- Après le congrès des étudiants communistes.
- Situation des mouvements de jeunesse.

2 splendides volumes de ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES

ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES

VICTOR HUGO

à des conditions exceptionnelles

CONDITIONS DE VENTE (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

1^o) Chaque volume (vendu séparément) 13 F. 50 par mois (10 versements) 42 F. par mois (3 versements) 120 F. comptant.

2^o) Les 2 volumes commandés ensemble : 26 F. par mois (10 versements) 80 F. par mois (3 versements) 228 F. comptant.

LIVRAISON IMMÉDIATE À DOMICILE TRANSPORT, EMBALLAGE GRATUITS FACILITÉ DE RETOUR.

L'œuvre de Victor Hugo domine toute l'histoire littéraire française, et par son rayonnement politique l'histoire tout court.

Ce sera la gloire de l'édition française d'avoir réussi à réunir en un seul magnifique volume les ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES de Victor Hugo dispersées dans plus de vingt recueils la plupart introuvables. Ce volume : 153 873 vers, 13 millions de caractères, est enrichi de toutes les tables nécessaires et d'une chronologie illustrée de 40 pages.

Le triomphe à la Foire du livre de Francfort de ce chef-d'œuvre de l'édition européenne a déterminé l'éditeur à publier, également en un seul volume, tous les romans de Victor Hugo : LES

MISÉRABLES, NOTRE DAME DE PARIS, QUATRE VINGT TREIZE, etc... complétés par certains textes inconnus. Cette magnifique édition comporte, en outre, un cahier de trente pages d'illustrations, reproduisant les dessins qu'avait prévus pour ces romans cet artiste de génie : Victor Hugo lui-même.

Chaque volume 21x27, 1600 à 1800 pages, sur beau papier, tranche supérieure dorée, est en vente séparément.

Hâtez-vous de profiter de cette offre car le tirage des ŒUVRES POÉTIQUES est en voie d'épuisement, et le prix des ŒUVRES ROMANESQUES est susceptible d'être prochainement révisé.

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle, Paris 7^e.

Cocher la case précédant la formule choisie.

Veuillez m'adresser les 2 volumes de Victor Hugo 1 seul volume : Les Œuvres Je choisis de régler comptant en 3 mensualités en 10 mensualités.

RÈGLEMENT COMPTANT

Veuillez trouver ci-inclus le montant de ma commande, libellé au nom de la Librairie Pilote soit Frs en un chèque chèque postal (Librairie Pilote 13.905.31 Paris) avec ses trois volets mandat Veuillez m'adresser votre envoi contre remboursement.

Je garde la faculté de renvoyer dans les 48 heures le colis dans son emballage d'origine et en ce cas, je serai immédiatement remboursé.

Nom Profession Adresse

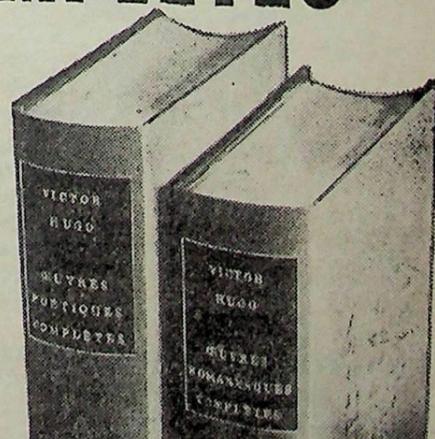
n° C.C.P. ou bancaire

SERVICE TRIBUNE SOCIALISTE

RÈGLEMENT PAR MENSUALITÉS

Veuillez trouver ci-inclus le montant de la première mensualité, libellé au nom de la Librairie Pilote soit Frs en un chèque joint chèque postal (Librairie Pilote 13.905.31 Paris) avec ses trois volets mandat Veuillez m'adresser votre envoi contre remboursement de la 1^{re} mensualité.

Signature



L'ENTHOUSIASME DE LA PRESSE
Magnifique volume (COMBAT)...
la dernière merveille (L'EXPRESS)...
l'indispensable recueil (FIGARO)... l'événement littéraire de l'année (ARTS)...
un admirable livre qui fait honneur à l'édition française (L'INFORMATION)
la Grande Encyclopédie du lyrisme français (LIBÉRATION)... une extraordinaire édition (JOURS DE FRANCE)...

Courrier des Lecteurs

Encore un objecteur de conscience condamné

Jepdi dernier au Tribunal des Forces Armées, on jugeait Claude Verrel de Nancy, 23 ans, étudiant en physique-chimie et maître auxiliaire de mathématiques au lycée de Bar-le-Duc.

Deux chefs d'inculpation : insoumission et refus d'obéissance.

Dans la salle surchauffée et compressée, un public jeune, venu témoigner sa sympathie à l'un des siens en silence, juge attentif et humain qui dialogue avec l'accusé et lui laisse toute latitude pour s'expliquer sur le fond de son geste.

Un accusé calme, qui dit posément que s'il refuse de servir dans l'armée, car la violence a prouvé historiquement qu'elle ne résout rien, il désire en revanche, servir son pays par d'autres moyens qui ne le desservent point. Et de citer des exemples de pays qui utilisèrent des moyens pacifiques pour régler leurs conflits et s'en portèrent bien. Il dit encore qu'à une époque où l'on prépare des armements de destruction massive, il est difficile de parler de guerre juste, les moyens utilisés étant disproportionnés à la fin recherchée ; qu'en un temps où les armes atomiques menacent tout autant les civils que les soldats, et étant donné l'ampleur du désastre suspendu sur la population, il est du devoir de tout homme de se refuser à être participant d'un telle œuvre. Que, dans cette optique, il est nécessaire de créer en France un service civil pour ceux qui pensent ainsi.

Il ajoute que les pays sous-développés ont besoin d'enseignants, de techniciens, de bonnes volontés de toutes sortes et que les jeunes pourraient y servir dans le cadre de ce service civil.

Denis Jacquot, Claude Collot et Jean Peter, camarades de Faculté de Claude Verrel, et responsables syndicaux, le Père Chauvat et Jean Rogier, de l'Action civique non violente, sont unanimes à souligner ses qualités humaines et morales, ses divers engagements syndicaux en milieu étudiant l'ont suffisamment prouvé.

Dans sa plaidoirie, Pierre Stibbe souligne l'importance qu'allait revêtir le jugement du tribunal à l'heure où un projet de statut des objecteurs de conscience a été déposé sur le bureau de l'Assemblée. « On vous fait jouer un rôle stupide, messieurs, dit-il en s'adressant aux jurés, car quelle que soit la sentence que vous prononcerez, Claude Verrel fera 3 ans de prison selon les garanties accordées à Louis Lecoin, mais si vous jugez que sa position est juste, non seulement vous l'acquitterez, mais encore votre décision aura valeur de symbole.

Après trente minutes de délibérations, Claude Verrel a été condamné à un an de prison.

● Signalons, au sujet des objecteurs de conscience, que, se rappelant la promesse faite, par le gou-

vernement, à la suite de la grève de la faim de Louis Lecoin, plus de deux cents personnalités ont adressé une lettre au Président de la République.

Informations

Bons de soutien à « T.S. »

Tous les départements ont maintenant été approvisionnés en bons de soutien.

La première expédition avait été faite en tenant un compte approximatif des adhérents. Certaines fédérations nous ont demandé de compléter ce premier envoi : C. O. S. Finistère, Gironde, Indre-et-Loire. Elles ont donc déjà pris de l'avance par rapport aux autres, mais nous attendons les commandes de pied ferme, quitte à faire réimprimer des bons et à augmenter le nombre des lots... nous ne reculerons devant aucun effort...

Une intervention des phrases, dans le dernier numéro du journal, rendait incompréhensible le paragraphe relatif aux commandes. Voici ce que nous aurions dû pouvoir lire :

Les adhérents et sympathisants iront demander des carnets à la section la plus proche et c'est à elle qu'ils devront les régler.

Les sympathisants isolés et seulement ceux-là s'adresseront directement à TS en joignant le prix du carnet (10 F) à leur commande : CCP André Imbert 1360-94 Paris.

T.V. est le journal de ses lecteurs

Suite à notre référendum-lecteurs, notre camarade Miconnet instituteur à Francheville (Rhône) nous indique que :

1) La page « courrier des lecteurs » est la première page qui l'attire dans un journal quel qu'il soit.

« C'est à la place qu'occupe le courrier des lecteurs dans un journal que l'on peut juger si un courant ascendant des camarades irresponsables vers les camarades responsables, que l'on peu juger si ces camarades de la base ont le désir — et le moyen — de s'exprimer. »

Réponse : notre courrier des lecteurs est, pour l'instant, davantage une tribune qu'un courrier : car nous répugnons à répondre aux lettres que nous citons. Chaque opinion a sa valeur en soi. Et nous la respectons.

Mais nous voulons qu'au lieu d'entretenir avec nous un dialogue substantiel, notre lecteur parle lui-même à tous les autres, à notre place, en adressant des échos pour la page 2, des informations pour les pages sociales, des notes pour la page informations, des réflexions pour la page culturelle.

C'est au nombre de rédacteurs volontaires et bénévoles de la presse d'un parti que l'on juge de l'ouverture d'accueil de ce parti.

Reste le lecteur qui aime nous écrire pour nous livrer ses incertitudes. Nous lui répondons personnellement.

2) Une demi-page concernant régulièrement les nouvelles de l'Algérie serait souhaitable. Car les nouvelles qui nous parviennent ne sont pas rassurantes.

3) Si les pages 1 et 12 étaient conçues sous la forme d'affiches elles pourraient être affichées par des lecteurs isolés de la section voisine, et privés ainsi du plaisir « d'épauler le bataillon du pot de colle de la section ».

4) Ne craignez pas de parlez des enfants, ni des vieux. Ne craignez pas de parler de tous ceux qui sont trop faibles pour crier : les prisonniers, les infirmes, les malades. Car avec qui ferons-nous la révolution, si les enfants apprennent à l'âge de raison, que nous avons ignoré la détresse de leur éducation, de leur école, de leur caserne ; si les hommes forts d'aujourd'hui savent que lorsqu'ils seront vieux, nous les oublierons comme nous oublions aujourd'hui les hommes trop fatigués pour lutter avec nous ?

Question écrite de Tanguy-Prigent au sujet de l'Angola

Voici le texte de la question écrite du député du Finistère au Premier ministre :

« A la suite du séjour du général Le Pulloch à Lisbonne, je voudrais savoir comment le gouvernement entend concilier l'aide militaire fournie au régime de Salazar, qui mène en Guinée « portugaise » et en Angola une répression sanglante contre des populations aspirant à l'indépendance, avec les principes d'une politique de décolonisation, définie dans diverses déclarations.

Comment le gouvernement français entend-il répondre à l'appel lancé à tous les gouvernements par le Dr Neto, président du M.P.L.A., lors de la conférence de presse du 30 janvier tenue à Paris, avec le concours du Comité de soutien à l'Angola ?

250.000 réfugiés fuyant la répression salazariste sont en effet dans le plus complet dénuement au Congo. Quelles mesures compte prendre le gouvernement pour leur apporter l'aide à laquelle ils ont droit. »

Tanguy-Prigent.

A Toulouse

Samedi 2 mars à 21 h, salle du Sénéchal, rue de Remusat, à Toulouse. Conférence de Georges Servet, membre C.P.N. sur le sujet suivant : « Le mouvement socialiste devant la construction européenne ».

Henri Lefebvre - François Chatelet IDEOLOGIE ET VERITE

N° 20 des « Cahiers du Centre d'Etudes Socialiste »

Le n° 1,50 Fr. - Etranger 2 Fr. S'adresser à Tribune Socialiste

Cinéma

PANTHEON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 27 février au 6 mars :

LES DIMANCHES DE VILLE-D'AVRAY

Un film de Serge Bourguignon

STUDIO 13 43, Faubourg Montmartre PRO. 63-40

Semaine du 27 février au 6 mars :

En réédition en hommage à Jacques BECKER

CASQUE D'OR

avec Simone SIGNORET

Théâtre

THEATRE DU TERTRE

31, rue Lepic (18^e) — MON. 11-82

MADemoiselle JULIE

de STRINDBERG

Mise en scène de Marie-Claire VALENE

100

LE JOURNAL D'UN FOU

de GOGOL

avec ROGER COGGIO

THEATRE HEBERTOT

Loc. 15 jours d'avance — EUR 23-23 PRIX JEUNE CRITIQUE

THEATRE EN ROND

2, rue Frochot, PARIS-9^e - LAM 78-93

LA GOUVERNANTE

de VITALIANO BRANCATI

mis en scène par André VILLIERS

voici enfin réédités, dans une magnifique édition reliée et illustrée. tous les chefs-d'œuvre de "ces merveilleux conteurs d'histoires"

ERCKMANN-CHATRIAN CONTES ET ROMANS NATIONAUX ET POPULAIRES

Peu d'écrivains ont connu de leur temps un aussi vif succès que les auteurs de "L'AMI FRITZ", de "MADAME THÉRESE", de "L'HISTOIRE D'UN PAYSAN", ces auteurs dont l'œuvre a été si bien définie par Michelet lorsqu'il disait : "Ils ont publié le roman de la Grande Histoire". Ils ont eu à la fois un immense succès auprès du public et l'admiration des plus grands esprits. Ainsi Lamartine voyait dans "LE CONSCRIT DE 1813" un chef-d'œuvre. Plus tard, malgré ZOLA évoquant "le souffle puissant de justice et de liberté" qui anime cette œuvre, malgré Courteline disant : "Erckmann est un romancier de premier ordre, une de nos gloires", de premier ordre, une de nos gloires", malgré Barrès lui-même, écrivant : "Jamais gloire littéraire ne fut plus méritée", ERCKMANN-CHATRIAN semblent avoir longtemps été victimes d'une conspiration du silence dont Flaubert est peut-être le seul à avouer la raison : "Ces deux cocos, écrit-il, ont l'âme plébéienne".

Ce sera l'honneur de notre temps d'avoir remis à leur vraie place "les moins connus des écrivains célèbres" comme les appelle P. Mac-Orlan, "ces merveilleux conteurs d'histoires" (André Maurois), et d'avoir publié LES CONTES NATIONAUX ET POPULAIRES dans une édition de biblio-

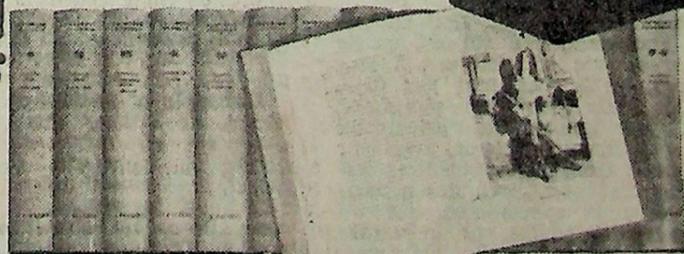
thèque digne d'eux - une édition que les critiques s'accordent à juger une "réussite parfaite" - Elle comprendra 14 volumes 13 x 21, d'environ 550 pages, illustrés et reliés pleine toile, sous jaquette illustrée, dont 6 sont déjà parus :

T 1 et 2 - Histoire d'un paysan (1789-1815) 2 volumes, - T 3 - Hugues le loup - L'illustre Docteur Mathens et autres contes, - T 4 - Le conscrit de 1813 - Waterloo, - T 5 - L'ami Fritz - Le juif polonais et autres contes, - T 7 - Contes des bords du Rhin - Maître Daniel Rock et autres contes.

France Observateur offre à ses lecteurs de France Métropolitaine ces 14 volumes, monument de notre littérature, "L'histoire la plus vivante qu'on ait écrite du 19^e siècle (André Parinaud - Radio Luxembourg) à des conditions exceptionnelles : 20 mois de crédit, 24 F. par mois.

Demandez donc aujourd'hui même, au moyen du bon ci-joint, une documentation complète à notre Service Littéraire (Librairie Pilote, 30, rue de Grenelle, Paris-7^e) vous recevrez gratuitement une charmante brochure illustrée de 16 pages et sans aucun engagement de votre part, toutes les conditions de souscription.

pour
24^F
par mois



BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE 30 r. de Grenelle, Paris 7^e SERVICE TRIBUNE SOCIALISTE

Veuillez m'adresser, sans aucun engagement de ma part, une documentation complète sur les CONTES ET ROMANS NATIONAUX ET POPULAIRES d'ERCKMANN-CHATRIAN.

Nom..... Profession.....

Adresse.....

N° du C.C.P. ou bancaire..... Signature.....

La séduction de Marie par un baron léger, l'escroquerie du baron, la répudiation du fiancé de Marie, le départ du baron, la consolation de Marie avec le comte, la rancœur du fiancé de Marie, l'habileté de la comtesse, la fuite de Marie, la mort du suborneur de Marie, la chute de Marie, la rencontre de Marie et de son père voilà, me semble-t-il, les grands chapitres de ce feuilleton mélodramatique de Reinhold Lenz, Les Officiers, actuellement présenté par Jean Tasso (1).

Cette succession de rebondissements naïfs et désuets dans la tradition de la littérature populaire du XVIII^e siècle agacera. L'auteur reprend tous les poncifs. A ceci près :

la déchéance de Marie est provoquée par l'un des membres de cette cohorte prétentieuse pleine de morgue, un officier, et, en décrivant le martyre de la jeune fille, Lenz fustige au passage une caste dont il nous livre au demeurant un croquis assez féroce. Sans doute est-ce là une raison qui détermina Jean Tasso à retenir l'œuvre. Elle comporte des passages efficaces, forts, mais ils sont noyés dans l'ensemble et le traitement que fit subir Brecht à une autre pièce de Lenz, Le Précepteur (il la récrivit) aurait sans doute vivifié Les Officiers. Telle quelle, on y retrouve quelques éléments traités par Calderon dans L'Alcade de Zalamea ou par Büchner dans Wozzeck. Il manque toutefois leur génie.

La réussite réside dans la mise en scène de Jean Tasso. L'intelligence de ses partis pris, les nuances des déplacements des comédiens, l'attention portée aux rapports exprimés entre les personnages en font un modèle, qui atténue le déséquilibre de la distribution. En fiancé éconduit, Bernard Fresson domine l'ensemble. Un salut de reconnaissance à André Acquart, dont le décor sert admirablement les desseins de Tasso, et à Nicole Bonnelain pour des costumes d'un juste raffinement. A voir sans faute, à entendre par moments.

E. C.

(1) Théâtre Récamier.

Cinéma

Un film de documents

Au moment où le « film de documents », appelé aussi « film d'archives » ou « de montage » est à la mode (nous parlerons bientôt de Mourir pour l'Espagne, de Frédéric Rossif, et de 14-18, de Jean Aurel, dont la sortie est attendue), le Ciné-Club Action a montré à ses adhérents un premier essai de ce genre, tourné en France en 1943, et intitulé : Vous avez la mémoire courte.

Il s'agit d'un film de propagande vichyste, destiné à montrer les progrès du bolchevisme tentaculaire, et la saine réaction de l'Allemagne nazie et de la France éternelle. La fragilité de la copie empêche malheureusement sa diffusion : quel beau film à montrer, comme il fut fait l'autre soir, à un public progressiste !

On y trouve des images jamais encore vues sur la guerre d'Espagne, le Front populaire — et même une diatribe contre le bolchevisme à Cuba ! André Wurmser, qui présentait, eut beau jeu de gloser sur l'Europe franco-allemande qu'on nous proposait alors.

A noter que la propagande officielle qui commandait le film n'aime pas les Italiens : on ne parle pas du fascisme, Hitler est l'inventeur et le seul promoteur de la doctrine.

M. R.

Deux ouvrages sur le cinéma

Deux petits ouvrages viennent utilement compléter la bibliothèque du cinéphile.

Nouveaux Cinéastes polonais est un recueil présenté par Philippe Haudiquet (critique à Images et Son) : à propos de la nouvelle génération polonaise, il réunit des articles et des témoignages, complétant partout où il peut par son jugement personnel, et réussit à nous donner un bon panorama de ce cinéma polonais, à la fois célèbre — et mal connu, parce que peu diffusé en France. (N° 27 de Premier Plan : 4,50 F.)

Chronologie du cinéma mondial, de Philippe Esnault (Ed. Les Grands Films classiques, 9 F 90) est un de ces livres dont on s'bonne, à leur parution, qu'ils n'existent pas déjà. Il s'agit sans plus d'un répertoire, année par année, des principaux films sortis dans le monde, avec leur réalisateur. On imagine d'autres listes, plus copieuses, avec des généralités, ou plus spécialisées, sur un certain laps de temps, sur un certain pays, ou exhaustives : l'intérêt du livre d'Esnault, c'est qu'il est commode, qu'il réduit au minimum l'obligatoire arbitraire de ses limitations, qu'il est, en somme, la première chronologie du cinéma qui soit vulgarisatrice.

M. R.

LIVRES ACHAT COMPTANT DOMICILE

Bugnard, 29, rue Durantin
Paris - ORN. 41-25

LES INTERNES

de David Swift

DEMAIN ce seront des grands patrons, aujourd'hui des internes. Il y a les bons, les mauvais, les amoureux, les sensibles, les intelligents et beaucoup d'infirmières. Mettez tout cela dans un hôpital : les maladies, l'avortement et ses conséquences, des malades tellement malades qu'ils réclament la mort ; enfin, ajouter une surbroum, la paillassade des étudiants en médecine, leurs problèmes sexuels et encore leurs problèmes sexuels, cela donne un film sans vedettes, sans couleurs, sans cinémascope, sans idées et presque sans metteur en scène.

Secouez le tout et, dans le cadre actuel de la crise économique du cinéma, cela donne un cocktail commercial parfait, avec tous les poncifs du genre ; un produit qui fera cou-

rir tous les spectateurs non avertis, alléchés par un titre et un sujet qui ont déjà fait leurs preuves.

Il reste un bon gag dans le premier tiers du film. Renseignez-vous sur les horaires des séances, vous ne perdrez qu'une demi-heure.

Il faut, à ce sujet, dénoncer cette décadence du 7^e art, l'exploitation des poncifs qui attirent les foules (car, bien entendu, le film fait salle comble au Moulin-Rouge, le samedi soir). « Les Internes », bien qu'il n'en vaille pas la peine, représente le type même de ces produits créés par des marchands de pellicule qui n'ont aucune parenté avec le cinéma ; les titres abondent, hélas ! « Le Cousteau dans la plaie », « Les Quatre Vérités », etc.

P. U.

Livres

"LIGNES DE DÉPART" de Francis Jeanson

VOICI donc réédités quelques-uns des essais que Jeanson écrit pour différentes revues, entre 1948 et 1954. S'y ajoute un texte inédit, de 1961 ; par contre, on regrettera de ne pas y trouver la célèbre polémique avec Albert Camus au moment de la parution de L'Homme révolté. Les essais réunis ici ont un caractère généralement littéraire ou philosophique (au sens large du mot) ; leur vocabulaire ne nécessite pour tant aucune compétence de spécialiste (1).

Une loi du genre, ici vérifiée, veut que de tels recueils d'essais nous apprennent autant et plus sur leur auteur que sur leurs objets particuliers. Face à Constant, à Gide, à La Rochefoucauld ou à Sartre, un homme nous parle de ce que veulent dire les mots de sincérité, de liberté, de volonté, de lucidité. Cette exigence qui, face à un tel moraliste célèbre, refusait de se payer de mots, nous savons ce qu'elle impliqua, et comment l'homme tout entier devait mettre en accord ce qu'il faisait et ce qu'il pensait. Je ne crois pas que l'écrivain Jeanson aimerait à se voir appliquer l'étiquette de « moraliste » : « L'absurde prétention d'énoncer des règles, de donner des conseils, se condamne elle-même aussi souvent qu'elle se manifeste. Dans l'ordre moral, tout conseil qui se veut « positif » est inessentiel, en dehors du coup, incapable d'embrayer sur la réalité toujours singulière d'une conscience... », écrit-il. Et pourtant ces essais, comme tels autres que nous n'avons pas oubliés — La Vraie Vérité, qu'il appela « alibi », La Réminiscence — sont, en une certaine mesure, œuvre de moraliste : non de tonneur de conseils, mais d'éclairage projeté soudain sur l'esprit du lecteur, qu'on laisse libre — mieux : qu'on rend libre, un peu plus qu'avant — et à qui, donc, on rend plus difficile la tricherie envers soi-même.

Mais de brefs essais sur d'autres écrivains — ou sur des sujets comme l'athéisme, le prolétariat, la peur — se font guère figure que de « lignes de départ », justement, et ce que de-

vrait maintenant nous donner Jeanson serait une sorte de reprise ou de continuation de La Vraie Vérité. Peut-être les deux projets qu'il annonce (un ouvrage sur les rapports entre croyants et incroyants, et une Lettre aux femmes) n'en seront-ils, ni l'un ni l'autre, bien éloignés ?

P.-L. THIRARD.

(1) Editions du Seuil.

Franny et Zooey de J.-D. SALINGER

Après Les Nouvelles, puis L'Attrape-Cœur, qui révélèrent au grand public un romancier américain de talent, voici Franny et Zooey (1), dernière œuvre de Salinger.

Franny, collège-girl, délicieuse gamine, rejoint son ami pour le week-end. Ils sont heureux et sans soucis. Mais rapidement, ça ne va plus. Franny boude, pleure et proclame son dégoût de la vie.

C'est la simple histoire de la jeune fille au cœur d'enfant qui découvre la laideur de l'existence ; c'est plein d'humour.

La deuxième nouvelle Zooey décrit les préoccupations de la famille américaine moderne. Mais ce qui fit le charme de la première partie du livre, l'insolite, les dialogues cocasses ont disparu. Ces jeunes gens sont intoxiqués par la littérature mystique orientale, le langage devient incompréhensible.

Même si certains passages du livre déçoivent, notre curiosité reste entière à l'égard de Franny et Zooey. Si vous ne connaissez pas Salinger, commencez par L'Attrape-Cœur (2) ; c'est un véritable chef-d'œuvre de tendresse et d'humour.

Marcel AIZERTIN.

(1) Robert Laffont, 9,90 F.
(2) Robert Laffont, 9,90 F.

Histoire de la guerre d'Algérie et de l'O.A.S.

IL en est de la guerre d'Algérie comme des autres, vient un temps où les esprits sont assez au repos pour essayer de la raconter (1).

La Nef a demandé à de nombreux collaborateurs de cerner la question. Chacun le fit dans son style propre, en fonction de ses idées, cela a mené à un aspect décousu certes, mais cependant fort intéressant.

La guerre dans son déroulement, l'O.A.S., les différents partenaires (F.L.N., Pieds-Noirs, Français de métropole, soldats perdus) dans leurs raisonnements, tout est étudié avec impartialité, mais il manque une unité qui aurait fait de ce numéro une étude de grande qualité.

Enfin, et c'est à mon avis le plus regrettable, il aurait fallu joindre une étude des structures économiques de l'Algérie et en montrer l'évolution pendant la guerre.

F. D.

(1) La Nef, n° 1213, 7 F 20.

FAIRE LIRE !

Les Français ne lisent pas.
6 p. 100 de Français ne lisent jamais rien ;
42 p. 100 lisent des livres ;
52 p. 100 ne lisent que des concurrents du livre.

Le nombre de livres lus est proportionnel au niveau d'instruction et au temps libre.

La revue *Affrontement* consacre son numéro 22 (1) à l'étude des rapports Livre-Lecteurs, principalement en milieu ouvrier.

Des études sur les bibliothèques, les clubs de lecture, ainsi qu'une lettre de Jean Vilar aux associations culturelles, font de ce petit ouvrage un outil fort utile pour les militants.

F. D.

(1) « Affrontement », 155, boulevard Haussmann, Paris (8^e).